

16
1969

Sommaire

Actualité

La fermeture du Séminaire de la Mission de France
L'équipe des Pères du Séminaire
page 5

Pour une formation spécialisée des prêtres missionnaires
Emile Marcus page 11

Appelés par le Christ pour annoncer hardiment son Evangile
Georges Jousse, René Coulaud, Jacques Meunier, Jacques Punpan page 35

Devenir prêtre en partageant la vie des hommes
Jean-Pierre Ferré, Jean Garreau, Jean-Louis Godard page 47

Officiel-Prélature

Assemblée générale page 55

Norbert Guillot, secrétaire général page 58

Emile Marcus - Implantations - Nominations page 60

Ordinations - Carnet de la Mission page 62

Ouvrages reçus page 63

La fermeture du Séminaire de la Mission de France

Monseigneur GUFFLET et les membres du Comité épiscopal de la Mission de France ont décidé, en mai dernier, la fermeture du séminaire de Fontenay-sous-Bois. Cette décision est grave. Elle atteint une institution qui, en 25 ans, a formé quelque 400 prêtres et dont l'histoire mouvementée est intimement liée à l'effort missionnaire de l'Eglise en France, durant ces dernières années.

Fondé en juillet 1941 par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques, le Séminaire de la Mission de France a été successivement installé à Lisieux, à Limoges, à Pontigny, puis, en septembre 1967, à Fontenay-sous-Bois (1). Il relevait directement de l'épisco-

(1) A propos des différentes étapes de l'histoire du Séminaire se reporter à Jean-François SIX, *Chemins de la Mission de France 1941-1966*, Paris, Seuil, 1967.

pat français, représenté par l'un des membres du Comité épiscopal de la Mission de France : tout récemment Monseigneur Vilnet. L'équipe des Pères ne comportait pas que des prêtres de la Mission : ses membres venaient d'horizons divers, comme il convient pour le service de la fonction missionnaire qui, par nature, ne peut pas être confié à un groupe fermé. La Compagnie de Saint Sulpice en avait toujours fourni le Supérieur et une part notable des professeurs.

Ce séminaire avait donc un projet précis : une formation spécialisée des prêtres missionnaires, pour le compte de l'Eglise en France (2).

(2) On trouvera un peu plus loin le projet du Séminaire interdiocésain de la Mission de France, sous le titre : *Pour une formation spécialisée des prêtres missionnaires*.

Orienté en priorité vers le monde ouvrier, il s'est toujours voulu ouvert à d'autres secteurs humains ruraux, maritimes, techniques, scientifiques, etc., en France et dans les pays du Tiers-Monde. Il s'est appuyé sur les expériences vécues par les prêtres de la Mission de France dans divers milieux, dans diverses cultures, dans divers pays. Cette diversité d'engagements permettait à des hommes en marche vers le sacerdoce de saisir les dimensions et les exigences de la responsabilité sacerdotale par rapport à la foi et à l'Eglise au cœur de ce monde.

Les critères d'admission à ce séminaire étaient fonction de son but. On exigeait surtout un sens de la mission apostolique déjà mûri dans un partage sérieux de la vie des hommes, par le biais des études profanes ou d'une profession manuelle et des engagements qui s'y rapportent.

Ce séminaire ferme ! Il n'a pas pu être situé dans l'Eglise de France. Ignoré de beaucoup, parfois dénoncé comme un concurrent inutile (« tous les séminaires ne sont-ils pas missionnaires depuis Vatican II ? ») comment pouvait-il continuer à vivre, ne s'appuyant par nature ni sur un diocèse particulier, ni sur un ordre religieux ?

Les causes de cette fermeture ne sont pas récentes : nous

croyons utile de les rappeler brièvement. Au cours des derniers mois, les difficultés se sont aggravées : elles rejoignaient d'autres obstacles rencontrés par la Mission de France. Ces obstacles sont ceux qui ont provoqué la démission du Conseil et des responsables régionaux. En redisant aujourd'hui pourquoi le séminaire a dû être fermé, nous voulons espérer un avenir qui tienne compte de l'expérience déjà réalisée et des besoins nouveaux de la mission de l'Eglise.

Une lente asphyxie

Deux fois par an le Supérieur du Séminaire était invité à faire le point de la situation du séminaire avec les évêques du Comité épiscopal. Dès avril 1965, le Père Le Sourd tirait la sonnette d'alarme. Son exposé comportait deux titres : difficultés dans le recrutement des séminaristes (nombreux freinages mis à l'orientation des jeunes vers la Mission), difficultés dans le recrutement du corps professoral. Il concluait son rapport par ces mots :

« Tout se passe comme si la Mission de France devait fonctionner en circuit clos... Le caractère interdiocésain, mais non pas extra-diocésain de la Mission de France, est mal reconnu dans les faits ».

L'Assemblée Générale de cette même année 1965 vit s'exprimer la même inquiétude, alors même qu'était mis en lumière l'enjeu du Séminaire : « Le temps du séminaire prend... une importance particulière : c'est là que s'enracine la continuité de l'effort de la Mission ; c'est là que prend corps l'espérance d'un rajeunissement indispensable à une tâche comme la sienne. Nous sommes tous trop conscients de cet enjeu pour ne pas être gravement inquiets, pour l'avenir, de la diminution des effectifs du Séminaire... ». Suit une analyse précise de ce problème (1).

En novembre 1966, le Père Marcus, nouveau supérieur, ne put que rappeler au Comité épiscopal la gravité de la situation et l'urgence à trouver des remèdes. Il soulignait en particulier, « le décalage entre la définition de la Mission... et sa situation de fait dans l'Eglise de France ». Ce décalage portait un préjudice immédiat à la vie du séminaire et posait la question de sa survie.

Les efforts pour sauver le Séminaire

Les évêques du Comité épiscopal avaient répondu, en novem-

(1) Rapport d'Orientation n° 23 ; dans *Lettre aux Communautés*, 15 décembre 1965, p. 43 sv.

bre 1966, que tout devrait être mis en œuvre pour que le Séminaire poursuivre sa tâche.

Eux-mêmes demandèrent sa venue dans la région parisienne. Le transfert fut réalisé en quelques mois et en septembre 1967, les études reprenaient à Fontenay-sous-Bois. Cette nouvelle implantation qui correspondait d'ailleurs à sa fonction nationale et interdiocésaine n'a pas, hélas, modifié sa position pratiquement marginale dans l'Eglise de France. Aux yeux des organismes nationaux et de bien des diocèses, il demeurait « le séminaire de la Mission de France », c'est-à-dire une maison de formation « spéciale » dont on mentionnait, sans plus, l'existence dans les rapports et les comptes rendus de réunion.

Plusieurs séminaires existant dans la région parisienne, il paraissait souhaitable qu'ils s'articulent dans le respect de leurs fonctions propres. Malgré des efforts notables, cette coordination n'a pu se faire, en particulier entre les séminaires de Morsang et de Fontenay-sous-Bois.

En novembre 1967, le Supérieur du Séminaire remettait au Comité épiscopal de la Mission de France une lettre collective de l'équipe des responsables posant, entre autres, la question suivante : comment le Comité épiscopal peut-il faire reconnaître à ce séminaire sa vocation spécifique à préparer des prêtres à des ministères directement mis-

sionnaires ? Cette lettre était la suite des divers constats de non-connaissance, voire de méconnaissance du séminaire de la Mission. En réponse à cette question, le Comité demandait que soit préparée, à son usage d'abord, une information précise et technique sur la fonction du séminaire de la Mission de France. Un dossier de réflexion fut préparé et remis aux évêques du Comité, lors de sa réunion du 10 mars 1968. Les évêques décidèrent de réagir personnellement et par écrit. Ils le firent, manifestant une nouvelle fois leur accord sur l'existence du Séminaire et ses objectifs et demandant que le texte serve de base pour une information plus large. Ce dossier fut utilisé par la suite, conformément à ce vœu, en diverses circonstances.

Toujours pour tenter de faire valoir la fonction interdiocésaine du séminaire, Mgr Marty, alors Prélat de la Mission, écrivit le 7 mai 1968 aux évêques des diocèses en recherche d'Association pour leur proposer d'envoyer des séminaristes au stage d'étude. Cinq diocèses devaient répondre à cet appel pour l'année scolaire 1968-69, s'ajoutant aux deux déjà représentés l'année précédente.

Mais dans l'ensemble, il faut reconnaître que ces efforts furent à peu près vains. Sans parler d'hostilité, ils rencontrèrent le plus souvent un désintérêt poli.

Il faut d'ailleurs ajouter que les

équipes de la Mission de France, malgré les déclarations de l'Assemblée générale de 1965, ne se sont pas toujours, elles non plus, senties concernées par le problème du séminaire. N'y a-t-il pas là un manque dommageable dont il convient lucidement de prendre acte ?

L'obstacle fondamental

Nous l'avons dit avec force, un organisme missionnaire et interdiocésain suppose par définition un accord positif de l'épiscopat et le soutien effectif de l'ensemble de l'Eglise. L'un et l'autre d'autant plus nécessaires que les initiatives apostoliques envisagées engagent sur des voies nouvelles. La Mission de France ne relève pas d'une Eglise locale. Elle constitue un effort missionnaire commun de l'ensemble de l'Eglise en France et dans certains pays du Tiers Monde. Or un accord minimum n'est pas réalisé *dans les faits*. Beaucoup apprécient le travail de la Mission et l'utilisent, et c'est tant mieux ! Mais peu en tiennent compte dès lors qu'il s'agit d'organiser la vie de l'Eglise ou tout simplement d'admettre que la Mission a besoin d'hommes pour accomplir sa tâche et se renouveler. En dernière analyse, l'obstacle fondamental réside dans le manque de cohérence qui affecte le fonctionnement de l'Eglise de France. Trop d'initiatives porteuses d'élan

missionnaire s'en trouvent paralysées.

Au cours de l'année 1968-69, les difficultés rencontrées par la Mission de France se sont accrues, provoquant la démission du Conseil et des responsables régionaux ; ces difficultés sont identiquement celles du séminaire. En mars 1969, l'équipe des responsables écrivit ceci aux évêques du Comité épiscopal : « Nous avons conscience de proposer aux jeunes un projet et une formation exigée par ce projet ayant une véritable signification pour la Mission de l'Eglise aujourd'hui. Mais dans le même temps nous sommes persuadés que ce projet ne peut aboutir dans les conditions actuelles de l'Eglise, dans la situation qui était celle de la Mission de France. Paradoxalement la formation que nous donnons conduit à des impasses beaucoup plus qu'elle n'ouvre à un avenir riche d'espérance. Nous sommes de plus en plus inquiets, parce que nous ne nous sentons pas le droit de jouer avec la conscience de jeunes qui engagent leur vie au service de l'Eglise... ».

Les quelques années d'histoire du séminaire de la Mission de France que nous venons d'évoquer peuvent se résumer en peu de mots : d'abord un effort intense de recherche pour mettre en place une formation sacerdotale adaptée à des situations missionnaires nouvelles. Le bilan, de ce

point de vue, est positif. Et la perspective de la révision des implantations fournissait à ce plan les garanties suffisantes aux responsables du séminaire et aux séminaristes eux-mêmes. Mais en même temps, le séminaire a connu une sorte d'asphyxie de par sa position de plus en plus marginale dans l'Eglise de France. Les aspects les plus apparents étaient, d'une part la chute verticale des effectifs des candidats à la Mission, d'autre part la nécessité, pour les responsables du séminaire, d'investir un temps de plus en plus considérable à le faire reconnaître par l'ensemble de l'Eglise.

Quel avenir ?

Dans les conditions qui viennent d'être rappelées, le séminaire ne pouvait plus être le garant sérieux d'une authentique formation sacerdotale.

Il n'aurait été ni sain ni loyal de prolonger, avec des moyens de fortune et comme par la bande, un séminaire dont la vocation n'a pu être véritablement ni reconnue, ni réellement manifestée dans l'Eglise par les instances compétentes.

La situation présente n'est en aucune façon comparable à celle de 1953-54. Alors, la fermeture du séminaire avait été décidée de l'extérieur et pour une raison d'ordre disciplinaire. Alors, le nombre des séminaristes restait

considérable et l'institution n'était pas atteinte dans ses forces vives. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Le constat s'impose, si douloureux soit-il ! Et pas davantage pour le séminaire que pour le corps sacerdotal de la Mission, des solutions hâtives ne sont envisageables ni, d'ailleurs, souhaitables.

Dans une lettre aux séminaristes, le 20 mai dernier, l'équipe des responsables écrivait ceci, à propos de la préparation de l'avenir : « ... nous pouvons nous appuyer sur la Mission et sur ce que nous avons essayé de construire ensemble pour la formation. Mais nous ne pouvons pas nous enfermer dans le groupe que nous formons aujourd'hui, fût-ce en cherchant à l'ouvrir. L'avenir ne se construirait pas à partir du rassemblement bien maigre des séminaristes actuels sous la couverture illusoire d'un organisme de formation dont l'équipement est depuis longtemps déjà insuffisant. Et c'est bien pourquoi nous devons aujourd'hui interrompre nettement le travail entrepris ».

La fermeture du séminaire, bien au delà de la Mission de France, interpelle l'Eglise tout entière. Certes beaucoup de séminaires sont amenés aujourd'hui à fermer leurs portes, faute d'effectifs suffisants. Mais le séminaire de Fontenay-sous-Bois avait une fonction particulière, celle de préparer à des ministères de mission, c'est-à-dire spécifiquement centrés sur le dialogue avec des incroyants de

milieux divers, dialogue qui comporte des exigences spécifiques au plan des modalités d'exercice du ministère, du style de vie, des implantations. Comment cette recherche sera-t-elle reprise ?

Cette question, on l'avouera, n'est pas dissociable de celles que se posent aujourd'hui les responsables de la formation sacerdotale et plus largement tous ceux que préoccupe l'avenir du sacerdoce. Quels ministères, se demande-t-on ? Et quelle formation en vue de ces ministères ? Or l'une des clés de la crise actuelle réside précisément dans une certaine *diversification des ministères*, à laquelle doit correspondre la *diversification des modes de formation*, pourvu que l'on veille à la cohérence de l'ensemble, puisqu'il s'agit de signifier l'œuvre d'un unique Seigneur au bénéfice d'un unique Peuple de Dieu.

Alors que l'on commence à envisager une telle diversification, la fermeture d'un séminaire qui cherchait à répondre aux exigences spécifiques de la mission constitue pour tous un échec grave. L'équipe des responsables veut en faire un appel. Il faut que soit étudiée, sans précipitation mais sans retard, la reprise d'une initiation spécialisée aux ministères de mission, appuyée sur l'expérience de prêtres en mission.

*L'Equipe des Pères
du Séminaire
de la Mission de France*

Pour une formation spécialisée des prêtres missionnaires

Emile Marcus

Le projet du séminaire interdiocésain de la Mission de France

Parmi les causes de la « crise des vocations » (et des hésitations de nombreux candidats au sacerdoce), on a maintes fois relevé la disparition, la contestation ou l'imprécision des « modèles », c'est-à-dire la dégradation ou la dilution d'un « rôle sacerdotal » socialement repérable, qui caractérise l'existence du prêtre et lui donne, sinon un sens, du moins une forme déterminée.

Certains sociologues (1) n'hésitent pas à proposer, comme remède, une « professionnalisation » plus marquée de la fonction sacerdotale et de l'existence du prêtre.

Le Concile ne semble pas avoir retenu cette suggestion. En insistant sur l'impératif apostolique de la proximité fra-

(1) Notamment Osmund SCHREUDER, *Le caractère professionnel du sacerdoce*, dans *Social Compass*, XII, 1-2, 1965, p. 5-19. Emile PIN aboutit à des conclusions très différentes, sinon opposées : *Fonctions et dysfonctions du sacerdoce professionnel*, dans IDO-C, 1968, 2 et 3.

ternelle, du partage de la vie des hommes (Presbyterorum Ordinis, 3) et sur la diversité des ministères (P.O. 4 à 8), Vatican II promeut, au contraire, l'invention de « modèles » multiples et changeants de vie sacerdotale.

Il reste cependant difficile à un chrétien d'engager sa vie dans un service d'Eglise par trop indéterminé. Pour naître, et pour aboutir, les vocations ont besoin de se référer, plus encore qu'à des modèles, à des *projets* d'Eglise qui soient suffisamment définis.

On sait, en particulier, comment beaucoup de chrétiens généreux ont du mal à envisager une vocation sacerdotale et missionnaire. Ils redoutent fréquemment que l'ordination ne compromette un engagement réel dans le travail d'évangélisation. Il n'est pas rare qu'ils optent pour la vie laïque, au nom de la mission.

Pour faire face à ces difficultés, on s'efforce généralement de mettre en lumière l'enracinement apostolique du ministère sacerdotal. Le prêtre, dit-on, est nécessairement missionnaire. Mais suffit-il de l'affirmer ?

Ne faudrait-il pas surtout faire apparaître *la possibilité concrète de réalisation* missionnaire d'une vocation sacerdotale ? Et cette possibilité ne doit-elle pas s'inscrire dans la *préparation* qui est offerte aux futurs prêtres ?

Depuis le Concile, un sérieux effort a été entrepris pour renouveler les modalités de l'initiation au ministère. En particulier, on a cherché à diversifier la formation compte tenu des dispositions, des capacités, de l'itinéraire personnel des candidats, ainsi que de l'évolution générale des conditions du ministère. Ce souci très légitime a même donné lieu à des débuts de réalisation. Il y a là un effort à poursuivre.

Mais *l'adaptation* aux besoins des candidats ne résoudra pas à elle seule le problème de la crise des vocations. Les candidats au sacerdoce sont, en effet, moins rebutés par les difficultés d'ordre pédagogique que par l'insuffisante formulation du projet ecclésial auquel ils se sentent appelés à participer. L'essentiel paraît donc de pouvoir offrir aux jeunes

missionnaires qui s'interrogent sur une éventuelle avancée au sacerdoce, la possibilité d'entrer dans *un projet d'Eglise nettement caractérisé, dès la phase de formation*. Ainsi, leur vocation pourrait-elle trouver son sens et prendre corps. Plus largement, la *spécialisation* d'une initiation à des ministères missionnaires caractérisés permettrait de manifester, aux yeux des chrétiens, le rôle du prêtre dans des engagements typiquement missionnaires. Elle pourrait ainsi constituer une véritable convocation simultanée à la mission et au ministère.

Une préparation spécialisée pour des ministères missionnaires caractérisés

Selon les formes de ministère, la spécialisation peut être envisagée de diverses manières. Elle peut constituer seulement un complément de formation ou s'appliquer à une partie plus ou moins importante de la préparation ou concerner l'ensemble de la préparation au sacerdoce.

En ce qui concerne la formation de prêtres missionnaires, une préparation spécialisée paraît nécessaire : en effet, la mission appelle dans l'Eglise une *fonction particulière, un genre particulier de ministère et un engagement stable* des prêtres qui s'y consacrent.

La fonction missionnaire dans l'Eglise en mission

Le Concile l'a vigoureusement rappelé : « de sa nature... l'Eglise est missionnaire » (Ad Gentes, 2). Là est sa raison d'être, son dynamisme, sa finalité. Cette exigence interpelle tous les membres du Peuple de Dieu, comme elle requiert de toute structure d'Eglise un permanent ajustement. On en prend conscience depuis plusieurs années, de façon ample et profonde. Quelle institution d'Eglise ne se veut *aujourd'hui* missionnaire ? On ne peut que se réjouir d'une telle convergence d'opinions et de projets sur la priorité des tâches ecclésiales.

Si féconde que soit une telle prise de conscience, elle ne saurait faire oublier la place et la nécessité d'une activité

missionnaire distincte, qui ne se confond avec aucune autre activité ou fonction ecclésiale (2). Cette *distinction* est traditionnelle depuis saint Paul.

Le Concile ne manque pas de la rappeler (A.G., 6 f) en soulignant l'étroite articulation de la fonction missionnaire avec le service des communautés déjà constituées et le travail pour l'unité.

Il en va des vocations chrétiennes comme des fonctions objectives de l'Eglise. *Tout chrétien* est appelé à collaborer à la mission, engagé par son baptême dans le service de l'Evangile auquel est convoqué tout le Peuple de Dieu. « A tout disciple du Christ, rappelle Vatican II, incombe pour sa part la charge de répandre la foi » (Lumen Gentium, 17).

Parmi les chrétiens, cependant, certains reçoivent *un appel et un charisme particuliers* pour un ministère de l'Evangile parmi les non-chrétiens, auquel ils seront totalement consacrés. Le Concile souligne également le caractère propre de la vocation missionnaire qui ne se confond ni avec la vocation religieuse, ni avec la vocation sacerdotale : « ils sont, en effet, marqués d'une vocation spéciale ceux qui, doués d'un caractère naturel adapté, aptes en raison de leurs qualités et leur intelligence, sont prêts à assumer l'œuvre missionnaire, qu'ils soient autochtones ou étrangers : prêtres, religieux, laïcs » (A.G., 23 b).

***Le ministère
missionnaire
dans le sacerdoce
apostolique***

Le ministère des prêtres est universellement ordonnés à l'accomplissement de la mission de l'Eglise. Bien plus, il participe à *la fonction des Apôtres* (P.O., 2 d). Vatican II souligne que « les prêtres, comme coopérateurs des évêques, ont pour première fonction d'annoncer l'Evangile de Dieu à tous les hommes » (P.O., 4 a). « N'importe quel ministère sacerdotal, ajoute le décret conciliaire, participe aux dimensions

(2) De même, la dimension *contemplative* s'étend à toute la vie de l'Eglise et doit être présente à toute existence chrétienne ; on n'en reconnaît pas moins la place et le sens d'une fonction contemplative distincte, à laquelle certains chrétiens sont spécialement consacrés, pour le compte et pour le bien de l'Eglise tout entière.

universelles de la mission confiée par le Christ aux Apôtres » (P.O., 10 a).

Pour tous les prêtres « il s'agit donc d'un ministère sacerdotal unique ». Tous « coopèrent à la même œuvre », la construction du Corps du Christ (P.O., 8 a). Le Concile insiste cependant sur la diversité des ministères : « cette tâche réclame des *fonctions multiples* », conclut-il, après en avoir énuméré quelques-unes (P.O., 8 a). L'exposé du décret *Presbyterorum Ordinis* sur le ministère de la Parole comporte une autre énumération, non moins significative. Elle introduit une distinction claire entre l'annonce de la Parole « dans les pays ou les milieux non chrétiens » et sa proclamation « dans la communauté chrétienne elle-même » (P.O., 4 b).

Le décret sur l'activité missionnaire, traitant de la tâche des églises particulières, rappelle d'abord le devoir évangélique qui incombe à tout le presbyterium. Mais il souligne ensuite la nécessité de spécialiser certains prêtres pour le *ministère de mission* et de les y *préparer spécialement* : « Pour que cette œuvre missionnaire d'une Église particulière puisse être menée à bien, il faut avoir des ministres capables, qu'on préparera à temps de la manière qui convient à la situation de chaque Église » (A.G., 20 g).

La tâche missionnaire ainsi confiée à certains prêtres, comme d'ailleurs à certains religieux et certains laïcs, comporte le dialogue avec les non-chrétiens et la participation vraie à la vie de leurs milieux. Pour le prêtre, les modalités de cette participation doivent être objectivement définies, mais peuvent être très variées : elles concernent le style de vie, la situation professionnelle, le travail à temps limité, les engagements divers, etc. (cf. P.O., 8 a). Elles comportent, évidemment, l'éveil d'un laïcat, l'accueil de ses initiatives missionnaires et une recherche partagée avec tous ceux qui font, dans les mêmes milieux, l'expérience de la foi chrétienne. Cet ensemble de modalités correspond à ce que nous appelons « l'engagement missionnaire caractérisé du prêtre ».

**Le ministère
missionnaire :
un engagement
durable**

On peut réaliser de multiples façons la répartition des divers ministères entre les prêtres d'un diocèse. Deux formules-types peuvent caractériser cette répartition, même si aucune des deux ne peut être appliquée systématiquement et exclusivement :

- ou bien chaque prêtre exercera successivement divers ministères, suivant ses aptitudes, son âge et son expérience,
- ou bien les prêtres seront affectés durablement à un genre déterminé de ministère, pour lequel ils auront à acquérir et à mettre en œuvre des compétences particulières.

Le choix entre les deux hypothèses (ou la priorité accordée à l'une plutôt qu'à l'autre) engage *une certaine conception du presbyterium*. Dans le premier cas, son unité est assurée par la constitution d'un clergé indifférencié, où la plupart des prêtres auront partagé les mêmes expériences et les mêmes activités. Dans le second cas, cette unité reposera sur les relations organiques instituées entre des prêtres consacrés à des ministères différents. La diversité des expériences devra alors être surmontée. Mais on peut se demander si cette solution ne correspond pas plus fidèlement à l'organicité du presbyterium.

Le même choix entraîne une option concernant la *formation* des futurs prêtres. Si le corps presbytéral doit être constitué de membres inter-changeables, tous appelés à exercer, un jour ou l'autre, les mêmes fonctions, la préparation la meilleure sera la plus uniforme, celle qui donnera à tous les mêmes compétences. Et tous les candidats au sacerdoce, indistinctement, devront recevoir, entre autres, la même aptitude au travail missionnaire. Si chacun des prêtres, au contraire, doit acquérir une compétence particulière en fonction d'un ministère déterminé, on s'orientera inévitablement vers une spécialisation de la formation sacerdotale.

Parmi les différents types de ministères, l'engagement sacerdotal dans la fonction missionnaire spécifique de l'Eglise mérite, à cet égard, une particulière considération. Il supporte mal, en effet, une affectation temporaire, sans préparation

spéciale. Il comporte des exigences propres de *stabilité* et de persévérance : c'est une œuvre de longue haleine que d'engager sérieusement le dialogue, au nom de l'Eglise, avec les non-chrétiens. On n'entreprend pas de partager la vie des hommes à qui on est envoyé, de comprendre leurs interrogations, d'inventer avec eux et pour eux un nouveau langage de la foi sans une préparation sérieuse et une perspective suffisante de durée.

**Une formation
missionnaire
complète
et unifiée**

L'inventaire de ces données fondamentales éclaire, nous semble-t-il, le problème de la formation missionnaire des futurs prêtres.

Tous les prêtres ont évidemment besoin, pour le service d'une Eglise en mission, d'une préparation qui soit nettement marquée par une *orientation missionnaire* et insiste constamment sur la nécessaire ouverture de l'Eglise vivante au delà d'elle-même, au delà de ses frontières sociologiques ou culturelles, au delà de ses structures ou de ses activités propres.

Mais cela ne paraît pas suffisant pour les candidats au sacerdoce que les évêques destinent (non sans tenir compte de leurs aspirations et de leurs aptitudes personnelles) à un ministère missionnaire caractérisé. Un tel ministère requiert normalement une *formation spéciale*. Et cette spécialisation peut difficilement être envisagée sous la forme d'un simple complément de formation. On voit mal qu'elle puisse être acquise, au terme d'un itinéraire commun, à la manière des compétences diverses qu'on vient chercher dans un institut biblique, pédagogique, catéchétique, canonique ou social...

L'engagement total et durable qu'exige du prêtre la démarche missionnaire appelle une préparation *plus longue et plus complète*. Dans l'état actuel des certitudes et des expériences de l'Eglise, peut-on engager un prêtre dans cette démarche à moins d'un apprentissage patient et laborieux de *ce que c'est qu'être prêtre*, en fonction des non-chrétiens et en relation habituelle avec eux ? Et cet apprentissage peut-il être dissocié de la préparation au sacerdoce ?

Le projet d'un ministère missionnaire devra évidemment s'enraciner dans la grande tradition sacerdotale de l'Eglise. Mais l'initiation à cette tradition laissera constamment apparaître des questions largement ouvertes. Il nous manque des expériences suffisamment nombreuses, des « modèles », et des conclusions largement admises concernant le sacerdoce ainsi vécu.

Or, le prêtre engagé dans un travail proprement missionnaire se trouve inévitablement affronté à des problèmes redoutables touchant le *discernement même du sacerdoce* qu'il exerce. Il ne peut seulement identifier sa responsabilité sacerdotale à certaines activités, culturelles et autres, relatives aux chrétiens. Elles tiennent quantitativement peu de place dans son existence et sont dénuées de signification directe pour la masse de ceux dont il partage la vie. Il ne peut davantage le réduire à son expérience de communion à un milieu particulier. Il lui faut trouver cependant et, pour une large part, inventer des repères concrets de fidélité sacerdotale. L'initiation à cet effort onéreux de discernement et d'invention ne peut être volontairement renvoyé aux lendemains de l'ordination (3).

Un service national spécialisé à la disposition de tous les candidats diocésains au ministère missionnaire

Depuis plus de 25 ans, la Mission de France a cherché les voies d'une formation adaptée au travail missionnaire pour lequel elle a été créée et qui caractérise son rôle, au service de l'Episcopat français. Sa vocation spécifique ne lui a cependant jamais conféré le monopole du sacerdoce mission-

(3) Un certain nombre de prêtres diocésains ont pu accéder à des ministères spécialisés, et particulièrement à des engagements missionnaires caractérisés, à partir de leur propre expérience sacerdotale. Mais cela ne fait que mieux mettre en lumière — les intéressés sont généralement les premiers à le signaler — la nécessité de préparer spécialement des jeunes pour des ministères missionnaires.

naire, et les divers diocèses ont également pu, grâce à Dieu, engager un certain nombre de leurs prêtres dans un effort missionnaire caractérisé. De même, la Mission de France n'a pas considéré comme sa propriété exclusive la méthode et les moyens de formation qu'elle s'est efforcé progressivement de mettre au point. Elle a récemment rappelé, au contraire, que cette formation était largement ouverte aux futurs prêtres que les évêques destinent à exercer, dans leur diocèse, un ministère proprement missionnaire.

Un peu d'histoire

La décision prise au nom de l'Episcopat, en juillet 1941, de créer la Mission de France, s'est d'abord concrétisée dans l'ouverture d'un séminaire où des prêtres et des futurs prêtres recevraient une formation spéciale, sans qu'on ait précisé nettement le lien qui unirait ces prêtres une fois engagés dans le ministère. L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques a fondé à Lisieux un séminaire spécialisé en vue de préparer à des ministères missionnaires des prêtres séculiers qui restaient incardinés à divers diocèses. Les « Remarques d'ordre canonique » qui accompagnaient la lettre du Cardinal Suhard aux évêques de France, en septembre 1941, précisent, dès leur première phrase : « Le séminaire de la Mission de France n'est pas une institution destinée à donner naissance à une congrégation religieuse » (dans J. FAUPIN, *La Mission de France*, Casterman 1960, p. 22).

L'expérience fit apparaître, par la suite, la nécessité de regrouper les prêtres issus de Lisieux pour répondre plus efficacement aux exigences du travail missionnaire. Il fallut instituer des liens organiques entre eux et avec l'Episcopat. Cependant tous ne furent pas incardinés au titre de la Mission de France, et le séminaire continua de recevoir quelques candidats destinés à des diocèses particuliers.

Une fonction interdiocésaine

Ainsi la fonction *interdiocésaine* du séminaire de Lisieux a-t-elle été marquée bien avant que le statut interdiocésain de la Mission de France ne soit consacré par la création de la Prélature de Pontigny. Les « Remarques d'ordre cano-

nique » de 1941, déjà citées, soulignent cette dimension interdiocésaine : « Puisque le séminaire de la Mission de France a pour objet de préparer des missionnaires pour nombre de diocèses, il faut que ce séminaire soit *interdiocésain*, sinon en droit (ce qui supposerait l'intervention préalable du Saint-Siège), du moins en fait » (J. FAUPIN, op. cit., p. 22).

Dès l'origine, la fonction interdiocésaine du séminaire comporte un double mode de réalisation : parmi les candidats au ministère missionnaire envoyés à Lisieux, les uns seront destinés à leur propre diocèse d'origine, les autres aux diocèses plus déchristianisés et plus démunis (4).

L'ouverture aux besoins particuliers des diocèses sera maintenue. Le séminaire demeure un instrument national de formation missionnaire, à la disposition de tous les évêques. Un article du premier « Statut canonique provisoire » de la Mission de France le confirme dans ce rôle : « Tous les évêques désireux de former l'un ou l'autre de leurs prêtres ou séminaristes à l'apostolat missionnaire « en équipe », pourront utiliser à cet effet le séminaire de Lisieux avec l'agrément préalable de la Commission épiscopale » (5).

Les recherches actuelles

Loin d'être périmées, ces dispositions nous paraissent aujourd'hui plus *actuelles* que jamais. Dans les divers diocèses, le mouvement conciliaire engendre un nouvel élan missionnaire et provoque la recherche de réalisations nouvelles : des prêtres doivent être préparés pour s'y engager.

La mise en œuvre de l'Association entre des diocèses et avec la Mission de France procède de la même volonté d'ouverture et de service, pour des équipes sacerdotales consa-

(4) Le Cardinal Suhard présente clairement ces deux possibilités dans sa lettre de septembre 1941 aux évêques de France : « Ces premiers élèves du séminaire de la Mission de France pourraient être envoyés par NN. SS. les archevêques et évêques qui souhaitent bénéficier pour leurs propres diocèses du concours apostolique de la « Mission », en vue de se former au travail missionnaire... D'autres prêtres et séminaristes pourraient être reçus dans ce séminaire avec la permission de leurs Ordinaires respectifs, pour se préparer à travailler un jour comme « missionnaires de France » dans des diocèses autres que leurs diocèses d'origine et de domicile familial » (dans J. FAUPIN, op. cit., p. 21-22).

(5) *Statut canonique provisoire de la Mission de France*, 10 mai 1949, art. 6, *ibid.*, p. 39-40.

créées à un ministère directement missionnaire (6). Cette Association peut, en outre, favoriser l'aboutissement de la formation missionnaire, dans le cadre des structures diocésaines.

Une telle entreprise s'inspire, en effet, de la perception d'une exigence commune à tous les ministères missionnaires caractérisés. La validité ecclésiale de ces ministères et l'enjeu qu'ils comportent quant à l'explicitation de la foi dans le dialogue avec les non-chrétiens exigent que les prêtres ainsi engagés dans des situations, des lieux et des milieux différents, puissent se référer les uns aux autres et confronter régulièrement leurs expériences, leurs attitudes et leurs recherches. L'objectif principal de l'Association est donc d'étendre cette référence mutuelle et cette confrontation *aux dimensions de l'effort missionnaire* qui relève de la responsabilité collective des évêques de France.

Dans le cadre de cette Association, les jeunes prêtres ayant reçu, au titre de leur diocèse, une formation spéciale au ministère missionnaire, seraient assurés de trouver *une insertion diocésaine* correspondant à leur formation, dans les équipes sacerdotales formellement constituées en vue de tâches missionnaires (7).

Des collaborations multiples

Un autre élément atteste, pour sa part, la volonté de laisser largement ouvert l'accès à la préparation missionnaire, au delà des perspectives d'incardination : c'est le choix et la diversité des *responsables directs de la formation*.

Les évêques qui ont assuré, au nom de leurs collègues, la prise en charge de la Mission de France, ont toujours été soucieux d'éviter une insularisation ou une appropriation du séminaire par l'institution qu'il pourvoit. Le séminaire de la Mission, comme tous les séminaires diocésains ou régionaux,

(6) Sur cette Association, voir *Lettre aux Communautés*, n° 12, nov.-déc. 1968, p. 50-56 ; et n° 15, mai-juin 1969, p. 33-45.

(7) C'est ce qui a souvent manqué, dans le passé. Les prêtres formés à un ministère missionnaire ne trouvaient pas toujours, dans leur diocèse, les conditions nécessaires à l'exercice d'un tel ministère.

suit les directives de la Commission épiscopale du Clergé et des Séminaires. Il participe au Conseil National des Grands Séminaires.

Et, ce qui est peut-être plus significatif encore (car ces organismes sont de création récente), *l'équipe des responsables du séminaire* n'a jamais compté qu'un nombre limité de membres de la Mission de France. Quant aux supérieurs successifs, aucun d'entre eux, jusqu'à ce jour, n'a été choisi parmi les prêtres incardinés à Pontigny. Cette diversité est par elle-même un gage d'ouverture. Elle inscrit, dans les structures de formation, le signe d'une prise en charge collective, par l'Episcopat lui-même, d'un instrument spécialisé mais qui est au service de tous.

Le séminaire ne peut être, cependant, l'unique lieu d'une formation au ministère missionnaire (dont les éléments essentiels seront présentés dans le prochain chapitre). C'est pourquoi l'équipe chargée de l'ensemble de la préparation sacerdotale ne compte pas que des professeurs et entretient des relations régulières avec les équipes sacerdotales « sur le terrain », qui, elles aussi, collaborent activement à l'initiation au ministère de mission (8).

Prise en charge épiscopale

Le séminaire de la Mission de France est né de la solidarité des évêques face à l'ampleur de la « déchristianisation » et de la situation d'urgence ainsi créée. L'existence et la vitalité de ce Séminaire, issu d'une volonté de l'Episcopat et dépendant directement de lui, sont à la mesure de sa prise en charge effective par l'ensemble des évêques. Le Cardinal Suhard le soulignait dès 1941 : « c'est sur le désir de la hiérarchie qu'il se fonde, c'est sous son autorité qu'il est placé, c'est grâce à l'entente de ses membres qu'il pourra vivre et accomplir la tâche qui lui a été confiée » (9).

En ce qui concerne la préparation au ministère mission-

(8) Voir la signification des stages dans l'itinéraire des séminaristes et dans la vie de la Mission, dans *Lettre aux Communautés* 1987/1, p. 29-53.

(9) *Remarques d'ordre canonique au sujet du séminaire de la Mission de France* (jointes à la Lettre du Cardinal Suhard), J. FAUPIN, *op. cit.*, p. 22-23.

naire, cette responsabilité collective de l'Episcopat s'exprime, en quelque sorte, dans une double direction :

- Avec le Prélat, le Comité épiscopal veille d'abord à *faire exister la Mission de France*. Celle-ci a sans cesse besoin de se renouveler par l'incardination de nouveaux membres spécialement préparés au travail missionnaire. Son objectif n'est évidemment pas de regrouper tous les prêtres français destinés à des ministères de mission. Mais elle n'est pas trop nombreuse pour remplir la tâche qui lui a été confiée par l'Episcopat : être au service d'une référence sacerdotale interdiocésaine à partir d'engagements missionnaires réels et divers (10).
- Conscients de la nécessité d'une formation missionnaire spécifique, c'est également au nom de la responsabilité collective de l'Episcopat vis-à-vis de l'effort missionnaire que le Prélat et le Comité épiscopal mettent à *la disposition de tous les diocèses* le service de préparation spécialisée de la Mission de France.

Les grandes lignes d'une formation au ministère missionnaire

La Mission de France prépare donc des prêtres spécialement destinés à des tâches missionnaires. La formation actuellement donnée est le fruit d'un long effort de recherche. Celle-ci, depuis le Concile, a porté sur trois points : l'aménagement des étapes et du rythme de formation, la participation plus intense du corps sacerdotal à cette formation, la réforme des méthodes d'enseignements et la refonte intégrale des programmes d'études.

Le premier travail fut de définir les objectifs d'une initiation au ministère sacerdotal de mission à partir des besoins

(10) Cf. le rapport du Comité épiscopal de la Mission de France à l'Assemblée plénière de l'Episcopat, dans la *Lettre aux Communautés* n° 12, nov.-déc. 1968, notamment p. 48 et 54.

réels exprimés par les prêtres eux-mêmes. Tel fut l'objet, en décembre 1964, d'une session qui réunit, avec les professeurs et une délégation de séminaristes, des prêtres de la Mission et plusieurs experts. Ainsi aboutissait un long travail préparatoire réalisé au séminaire et avec les prêtres de la Mission au sein de la « Commission de liaison Séminaire-Mission ». Une fois esquissés le contenu des études, les programmes et les méthodes d'enseignement, on convint d'un planning échelonnant la mise en œuvre sur plusieurs années. Ce projet, en effet, nécessitait de la part des professeurs un énorme investissement.

Dès l'année scolaire 1965-66, démarrait un premier cycle entièrement renouvelé. En octobre 1966 était inaugurée la première année du second cycle nouvelle formule (année d'anthropologie) ; en octobre 1967, la deuxième année du second cycle (année d'histoire).

Apparût ensuite la nécessité de refondre l'ensemble des rythmes de la formation, afin de mieux intégrer certains de ses aspects, en particulier la formation professionnelle. Il fallait tenir compte aussi de l'équilibre humain de séminaristes dont la moyenne d'âge avoisine vingt-sept ans. Ce problème fut examiné aux Assises du séminaire en février et mai 1968. Le projet, accepté par l'évêque responsable du séminaire, fut présenté au Conseil presbytéral de la Mission, lors de sa session des 15 et 16 juin 1968. Il en apprécia la valeur et en reconnut l'opportunité. Mais les conseillers presbytéraux ne manquèrent pas de souligner le côté onéreux de ce projet pour les prêtres de la Mission : ceux-ci, en effet, se voyaient associés de beaucoup plus près à l'initiation au ministère.

L'étape suivante s'imposa bien vite : il fallait réorganiser le séminaire en fonction de cette collaboration entre les prêtres de la Mission et l'équipe directement responsable de la formation. A cet effet, le Conseil du séminaire élaborait en septembre 1968 un projet précis de prise en charge des séminaristes sur le terrain, rendant possible, avec eux et au sein des équipes de la Mission, une réflexion théologique et pastorale.

Quelles sont les grandes lignes de cette formation que les circonstances nous contraignent aujourd'hui d'interrompre ? Pour en donner une idée, plutôt que de décrire ses étapes ou d'énoncer les programmes d'enseignement, nous proposons une brève synthèse des *objectifs* poursuivis et la présentation de ses principaux *éléments*.

Les objectifs

L'initiation au ministère du prêtre comporte de nombreuses exigences qui tiennent à la nature profonde du sacerdoce et aux conditions dans lesquelles il est vécu. Elles sont anciennes mais aussi très nouvelles depuis que le Concile a donné une nouvelle impulsion à la recherche d'un sacerdoce mieux adapté à notre temps. Nous ne procéderons pas ici à un inventaire complet. Nous dégagerons plutôt les exigences particulières de la préparation à des ministères sacerdotaux directement missionnaires, telles qu'elles nous apparaissent à la lumière de l'expérience des prêtres en mission.

Globalement, il s'agit de développer l'aptitude à témoigner, comme prêtre, avec d'autres prêtres et avec les laïcs, du mystère de salut parmi les hommes qui, dans leur vie personnelle et collective, ne font pas habituellement référence au Christ ni à son Eglise. Cette aptitude comporte de multiples aspects que nous regrouperons selon trois axes. Pris dans leur *ensemble*, et avec leur caractère *d'urgence*, ils spécifient la formation au ministère de mission.

**L'aptitude
à affronter
le monde
de la non-foi
et à rencontrer
les hommes
qui ne
partagent pas
notre foi**

La première tâche du missionnaire est d'identifier la foi (11). Or l'histoire récente de l'Eglise nous rappelle, si l'on était tenté de l'oublier, que rien n'est ici moins suffisant que la bonne volonté. La rencontre des incroyants, même quand elle a lieu dans une atmosphère de sympathie et d'amitié vraie, constitue une épreuve de la foi.

(11) Voir Rémi CRESPIN, *L'originalité de la foi*, dans *Lettre aux Communautés*, 1966/5, p. 41 sv.

Au prêtre missionnaire, il est demandé en premier lieu de subir ce choc. L'Eglise lui posera question : il doit être capable d'enregistrer le jugement que portent sur elle les incroyants, d'assumer les critiques justifiées, sans pour autant succomber au dépit ou au ressentiment qui engendrerait la désolidarisation.

Il aura aussi l'impression d'être entré dans la foi prématurément, l'ayant trouvée, la plupart du temps, dans son berceau : il doit renoncer à suspecter son christianisme du seul fait qu'il l'ait reçu en héritage (12).

En même temps qu'il souffrira par l'Eglise, il connaîtra la séduction de certaines idéologies d'inspiration athée : il devra apprécier la vérité dont elles sont porteuses, mais voir d'où vient leur apparence de plus grande conformité à la question de l'homme et pourquoi elles s'offrent comme apparemment plus libératrices que l'Evangile.

D'une façon plus générale, admiratif devant les incroyants qui servent ou promeuvent des valeurs authentiques et font montre d'héroïsme au service de l'homme, il doit renoncer à la tentation de les annexer à sa cause ou, inversement, de déclarer vain l'Evangile qu'il sert. D'un mot, il lui faut « tenir » devant le douloureux constat de cet « échec obscur » qui porte désormais le nom d'« impossibilité apostolique » : « le prêtre se trouve sans parole devant le non-croyant... » (13).

D'ailleurs, la seule chance de tenir, pour un prêtre missionnaire, procède de sa détermination, et aussi de sa capacité à vivre ce difficile dialogue : savoir cheminer avec l'incroyant, dans sa vie comme dans sa réflexion, sans pour autant renoncer à « rendre compte de sa foi ». « Assumer la différence » (14), et renoncer à tous les prétextes qui justifient trop aisément un silence abusif : une certaine spiritualité de l'enfouissement, la pastorale de la « présence pure »,

(12) « En principe, et sauf preuve du contraire, une situation doit être considérée comme une tâche à assumer, comme une possession à tenir » écrit Karl Rahner en constatant qu'il est né catholique. *Est-il possible aujourd'hui de croire ?* Mame, 1966, p. 16.

(13) Maurice BELLET, *La peur ou la foi*, Paris, DDB, 1967, p. 85 sv.

(14) *Ibid.*, p. 360 sv.

la nécessité d'attendre, confondue avec l'attentisme (15), ou encore le refus du prosélytisme (16).

Finalement, cette première aptitude implique que le prêtre missionnaire sache « vivre avec ses questions » (17). Car des questions viendront, difficiles, auxquelles on ne voit pas que l'Eglise ait déjà élaboré des réponses satisfaisantes. Ainsi : l'essentiel du Message tient dans la charité, à quoi bon « encombrer les hommes » de tout un appareil dogmatique, de prescriptions morales intenable, d'une Eglise si lourde... ? Et encore : « Les autres » sont plus engagés que les chrétiens, meilleurs qu'eux, à quoi bon appartenir à l'Eglise ? Et encore : qu'est-ce qu'un prêtre ? Qu'est-ce qu'un baptisé ? Qu'est-ce que l'Eglise ? Sur quoi se fonde la nécessité d'annoncer Jésus-Christ ?

La capacité d'invention

Le prêtre missionnaire doit contribuer à faire exister l'Eglise là où elle n'est pas encore. Il s'agit moins aujourd'hui de l'implanter en des lieux où elle est inconnue que de lui permettre d'exprimer son espérance dans des « espaces culturels » nouveaux. En d'autres termes, le prêtre missionnaire doit essayer de donner à l'Eglise le « visage humain » qui éclaire l'attente contemporaine. Il lui faut faire exister l'Eglise *autrement*, à partir de ce qu'elle était déjà en des réussites qu'il n'est pas question de mésestimer, mais dont aucune n'épuise son mystère.

Cette invention, qui suppose répudiées et les tendances à la sclérose et la propension à la fantaisie, porte sur un vaste domaine.

Le prêtre en mission doit être capable d'établir des *relations nouvelles*. Là où l'Eglise l'envoie, dans des secteurs non chrétiens du monde ou de l'existence, sa place n'est pas

(15) Voir René SALAUN, *Evangeliser, c'est faire quoi ?* dans *Lettre aux Communautés*, janv.-fév. 1967, p. 18 sv.

(16) Voir Jean REMOND : *La « tolérance » réciproque, condition d'un « dialogue » entre chrétiens et incroyants*, dans *Lettre aux Communautés*, 15 août 1964, p. 45 sv.

(17) L'invitation nous est faite par le P. Patrick JACQUEMONT dans un essai que publient *Les Informations Catholiques Internationales*, n° 307, du 1^{er} mars 1968, p. 21.

toute faite. De plus, ces relations doivent être suffisamment « vraies » pour que puisse éclore un dialogue sur les questions ultimes de l'homme... (18).

L'invention porte aussi sur *les modes concrets de la vie ecclésiale*, c'est-à-dire essentiellement sur *la charité*, à laquelle l'Eglise est chargée d'initier. Que signifie « aimer son prochain » dans une société en voie de socialisation, alors que l'aide et les secours divers sont dispensés administrativement et que les différends sont, pour une grande part, absorbés par des organismes qui dispensent des contacts humains ? Que deviennent les simples invitations évangéliques relatives à l'aumône ? Il n'est pas jusqu'au nom même de « charité » qui fasse difficulté. Le prêtre en mission doit mettre en œuvre de façon nouvelle les repères vivants de l'Evangile. Les modèles anciens ne disent plus rien et il serait vain d'en prêcher la pure imitation... Bien sûr le prêtre ne saurait assumer cette tâche à lui tout seul. Mais son rôle hiérarchique lui fait un devoir de prendre l'initiative dans cette recherche.

Enfin, il est concerné au premier chef par la difficile question de la ré-expression du mystère de foi. La crise actuelle de la foi est, pour une grande part, *une crise du langage de la foi*. On risque de l'oublier en dévoilant trop rapidement sa dimension la plus profonde : le drame du péché et de la grâce. Le monde contemporain ne pourra reconnaître sa vérité dans la prédication chrétienne que si cette dernière trouve les mots, les images, les concepts pour se dire de façon compréhensible. S'agit-il de « réinterpréter » la foi ? on en discute. A tout le moins faut-il avouer qu'il s'agit de plus que d'en « traduire » ou d'en « adapter » la formulation.

En tant que participant à la mission épiscopale d'authentifier la Parole de Dieu, le prêtre en mission se voit ici investi d'une responsabilité considérable.

Trop peu préparé à cette tâche multiforme qui suppose l'acquisition de références et de méthodes, le prêtre en mission risque, une fois de plus, de se réfugier dans un attentisme indéfini, à moins qu'il ne se décourage.

(18) Voir Emmanuel DESCHAMPS : *Le rôle du prêtre dans les institutions et les événements*, dans *Lettre aux Communautés*, nov.-déc. 1967, p. 23 sv.

**L'entraînement
au travail
collectif**

A l'heure où l'Eglise donne au *presbytérium* de l'évêque un si grand rôle, il devient difficile de concevoir le prêtre, quel que soit son ministère, comme un isolé. Toutefois le travail collectif trouve des justifications supplémentaires pour des prêtres engagés dans un ministère missionnaire. Ces justifications sont dérivées de celles qui fondent la nécessité d'un travail collégial des évêques pour tout ce qui concerne la mission apostolique dont ils sont les premiers responsables.

Dans leur Assemblée générale de 1965, les évêques du Comité épiscopal et les prêtres de la Mission de France ont estimé que le travail collectif de ses membres — considéré comme une dimension de la tâche quotidienne de chacun, et non comme un surplus ou comme la spécialité de quelques-uns — avait une triple raison d'être :

- favoriser une suffisante *cohérence* des ministères missionnaires,
- assurer en permanence des *confrontations* d'expériences exprimant la responsabilité propre des prêtres dans la mission de l'Eglise,
- *rassembler et exprimer* à l'Eglise les fruits de la recherche *vécue* (19).

L'entrée dans un travail collectif de ce type requiert une série d'aptitudes dont il serait dangereux de ne pas prévoir la vérification et le développement dès la phase de formation.

D'abord, l'acceptation par chaque candidat, et même le goût de la *collaboration presbytérale*. Certains tempéraments opposent des résistances qui peuvent motiver une réorientation. De toutes façons, les lois de cette collaboration sont assez rudes. Il ne s'agit de rien moins que d'admettre un droit de regard des frères en mission sur tout ce qui relève du travail missionnaire et de soumettre les décisions et engagements à leur appréciation. Le but est de *signifier ensemble* l'appel du Christ et de *rendre compte ensemble* du cheminement avec les hommes et de la réalité du dialogue avec les incroyants.

(19) Voir Assemblée générale 1965, *Rapport d'orientation*, n° 18, dans *Lettre aux Communautés*, 15 décembre 1965, p. 34 sv.

Il s'ensuit une exigence particulière relative à la *vie d'équipe*. L'équipe, comme partout, est d'abord la cellule de base de la vie collective : à ce titre elle donne à chacun le soutien dont il a besoin. Elle est un lieu de ressourcement spirituel. Elle permet d'assurer la cohérence des engagements missionnaires, des activités pastorales... Mais, en mission, il y a plus. L'équipe est le premier lieu du travail collectif dont nous venons de parler. Cela suppose de ses membres qu'ils fassent porter leurs échanges et leurs travaux communs sur le *contenu et les répercussions du dialogue* engagé avec les non-chrétiens au sein de l'existence partagée avec eux. Cela suppose aussi que chacun accepte de mener cet échange avec les prêtres engagés dans des milieux différents et des situations différentes. La mission de l'Eglise suppose, en effet, une explicitation permanente de la foi qui s'enrichit de la diversité des cultures mais doit être vérifiée dans la communion apostolique.

Enfin, la vie missionnaire nécessite des confrontations plus étendues que celles d'une équipe ou de plusieurs équipes dans un diocèse. Le futur prêtre missionnaire doit donc encore découvrir les dimensions de la responsabilité des Apôtres à laquelle il participe et l'intérêt d'organismes plus larges en s'apprêtant à y prendre une part active.

Tels sont, aujourd'hui, les objectifs majeurs de la préparation au sacerdoce missionnaire. Faut-il spécifier que le candidat doit s'appliquer les exigences d'une profonde vie spirituelle ? Non pas certes pour ajouter « quelque chose » à ce qui précède. Conformément au *Décret sur le ministère et la vie des prêtres*, la vie spirituelle trouve son principe et son déploiement dans la fidélité aux exigences du ministère confié. La charité, pour un prêtre, c'est la « charité pastorale » (20). Disons simplement que les exigences paradoxales de l'Evangile doivent s'inscrire dans chacune des aptitudes annoncées plus haut. Un équipement est nécessaire pour « tenir » face aux contestations de la foi, mais *l'humilité* ne l'est pas moins car la force de Dieu triomphe dans la faiblesse

(20) Voir Mgr MARRY, *La vie sacerdotale selon le Décret Presbyterorum Ordinis*, dans *Séminarium*, août-sept. 1966, p. 567 sv.

de l'apôtre. Le prêtre missionnaire doit être capable d'inventer mais aussi, et pourrait-on dire proportionnellement, d'adorer Celui en qui tout se fait, dans l'ordre de la Création comme dans l'ordre de la Rédemption. Le travail collectif évitera toute réduction tactique s'il est réalisé par des prêtres qui *prient* ensemble.

Ce qui est finalement exigé du prêtre missionnaire, « c'est une attitude spirituelle d'ouverture qui aille jusqu'à la désappropriation de ce qui (lui) tient le plus à cœur, (son) effort missionnaire lui-même » (21).

Éléments de la formation

Nous en retiendrons trois. Ils correspondent aux objectifs que nous venons de décrire. L'énumération qui suit n'a pas de signification chronologique, bien que les grandes étapes de la formation soient plus directement centrées sur chacun de ces éléments.

*Une expérience
sérieuse
de vie chrétienne
avec des
engagements
normaux
aux plans
professionnel
et politique*

Cette dimension de la formation au ministère tendra de plus en plus à se généraliser. Elle conditionne d'abord la nécessaire maturité du futur prêtre. Mais il y a plus ! En mission, le prêtre doit pouvoir se situer « en vérité humaine » parmi les incroyants. En effet, s'il est identifié par eux comme prêtre au plan sociologique, il ne l'est évidemment pas au plan de la foi. Or, il ne cesse pas pour autant d'être l'« intendant des mystères du Christ ». La reconnaissance de ce qu'il est « aux yeux de la foi » passe alors par un cheminement au long duquel il devra mettre en œuvre ses compétences humaines et ses qualités spirituelles dans le cadre ordinaire de la vie. D'ailleurs, la responsabilité de promouvoir l'invention de modèles chrétiens nouveaux nécessite cette connaissance par l'intérieur de la vie civile et professionnelle.

(21) Assemblée générale de 1965, *Rapport d'Orientation*, n. 22 vers la fin.

D'où la nécessité de prévoir de longs temps de formation « sur le terrain » pour l'acquisition d'une compétence professionnelle et un minimum d'exercice de cette profession ; des études profanes, etc. Dans quel esprit ? En conformité aux aptitudes personnelles et dans un souci de fidélité aux appels de l'Eglise que chacun a perçus dans sa propre vie. Mais en veillant à enrichir et élargir progressivement ce qui n'est, au point de départ, qu'une expérience limitée de l'homme, de la foi et de l'Eglise. En particulier, la fidélité au milieu d'origine ne saurait être comprise de façon étroite comme si elle commandait le retour toujours nécessaire dans la même communauté humaine : des questions missionnaires qui se posent dans d'autres milieux, d'autres pays, d'autres cultures peuvent être un appel à s'enraciner ailleurs, par fidélité à la mission universelle de l'Eglise.

Cette formation « sur le terrain » doit être considérée comme partie intégrante de la préparation au ministère missionnaire. Aussi exige-t-elle une grande attention de la part de ceux qui ont la responsabilité d'ensemble de cette préparation. L'un de leurs rôles les plus délicats est de chercher à expliciter, avec les futurs prêtres, la signification précise de leur expérience de vie professionnelle en fonction du ministère futur.

*Une solide
réflexion
sur l'homme
et le mystère
du salut
en Jésus-Christ*

Là encore, il s'agit d'un élément de formation commun à tous les prêtres. Mais le travail missionnaire, tel que nous l'avons défini, requiert des modalités particulières. L'équipement intellectuel du prêtre en mission doit permettre sa participation efficace à la réflexion commune que nourrit la rencontre des incroyants.

Bien plus qu'apprendre, il faudra donc « apprendre à apprendre », afin de mettre en correspondance la question de l'homme, dans ses aspects sans cesse renouvelés et les repères vivants de l'Evangile, ou mieux le repère, car la Bonne Nouvelle tient en quelqu'un : Jésus-Christ. D'une part, le prêtre en mission doit découvrir ce que devient l'homme dans la société en voie de socialisation, soumis à la turbulence des chocs culturels, en un temps d'accélération du processus de

sécularisation provoqué en partie par l'accroissement des possibilités d'emprise de l'homme sur son devenir historique. D'autre part, il ne saurait perdre de vue l'Évangile considéré non comme un programme ou une réponse, mais comme le principe vivant du discernement de ce qui va dans le sens de la réussite totale de l'homme : l'entrée dans sa condition de fils de Dieu.

**La référence
vivante
à la vie
des prêtres
missionnaires**

La préparation au sacerdoce est une *initiation* au presbyterium dans son histoire, sa configuration présente, ses projets, ses joies et ses peines. Ainsi en va-t-il de la préparation au ministère spécifiquement missionnaire.

Cette initiation suppose une rencontre suffisante en étendue (connaissance de divers types d'efforts missionnaires, en des lieux différents ou des catégories socio-professionnelles variées) et en profondeur, par le lien plus suivi avec une équipe particulière de prêtres.

Ces éléments de formation interviennent, de façon variée, dans les diverses étapes : diaspora diversifiée, premier et second cycle, formation continue.

L'idée d'une formation particulière au bénéfice des futurs prêtres destinés à un ministère de mission soulève parfois une objection : « Ces objectifs de formation missionnaire, et les éléments qui leur correspondent ne devraient-ils pas se retrouver partout ? » Nous ferons, pour finir, deux remarques à ce sujet.

La question ne doit pas être posée en terme de concurrence. Personne ne conteste la nécessité d'inscrire dans toute formation sacerdotale une orientation et un esprit missionnaires. L'institution d'une formation missionnaire spécialisée, loin de compromettre ces exigences, offre les meilleures

chances d'y satisfaire. Il est clair que la nature de la mission et les difficultés auxquelles elle se heurte de fait requièrent, au plan des ministères et de leur préparation, une concentration de la recherche et des investissements dont l'ensemble de l'Eglise peut alors éprouver le bénéfice.

D'ailleurs, une saine ecclésiologie nous interdit de penser isolément le ministère de chaque prêtre. Au plan individuel, on ne peut que redire l'urgence pour chacun d'une fidélité missionnaire. Mais la mission implique un travail d'ensemble de toute l'Eglise : à ce plan, apparaît la nécessité de diversifier les tâches en assurant leur cohérence. La démarche missionnaire commune ne peut être engagée valablement que si les chrétiens à qui Dieu en donne le charisme et que l'Eglise envoie trouvent les moyens de s'y consacrer totalement et d'en assumer la charge avec une compétence réelle.

Appelés par le Christ pour annoncer hardiment son Evangile...

Il y a quelques semaines, Marcel BELOGEY, Joseph CHERBONNIER, René COULAUD, Olivier DOAT, Charly GENOUD, Georges JOUSSE, Jacques MEUNIER, Jean-Marie PLOUX et Daniel RICADAT ont été ordonnés prêtres de la Mission de France. Les récents événements de l'Eglise, et en particulier ceux qui concernent la Mission les ont amenés, on s'en doute, à vérifier les motifs de leur avancée. Ils l'ont fait ensemble, cherchant à voir en face les difficultés. Ensemble ils ont dépassé leurs hésitations... Plutôt que de fournir une synthèse de leur réflexion, nous publions quelques textes : le premier est d'eux tous, les autres sont extraits de leurs notes personnelles

*
**

En avançant au sacerdoce nous nous engageons totalement.

S'il faut dire aujourd'hui le sens de notre vie il nous semble qu'il est donné par la recherche de Dieu. Nous croyons que l'homme ne parvient à son épanouissement total et au bonheur que si Dieu entre dans sa vie et l'accomplit par l'amour au delà même de la mort. Entrant progressivement dans l'amour de Dieu, nous découvrons qui nous sommes et qui, finalement, nous appelle. Nous sommes ainsi dans la communion de l'Eglise par la foi au Christ ressuscité : il nous révèle notre destin d'homme et le visage de Dieu.

Cette découverte qui illumine notre vie, nous désirons la faire partager à tous les hommes, qu'ils soient des milieux professionnels dont nous sommes ou des pays où nous irons. L'Eglise doit être pour eux un signe lisible de l'amour de Dieu.

C'est là que s'enracine notre responsabilité de prêtre... voilà l'essentiel !

De l'avenir, nous ne savons rien sinon l'acte de foi en l'amour de Dieu qui demeure, sinon la possibilité de vivre et d'annoncer l'Evangile parmi les hommes dont l'Eglise est loin.

Quant aux conditions présentes de crise, d'incertitude et d'aventure : ce sont finalement celles de toute avancée. L'Eglise est entrée en état de longue marche. Chance pour elle et pour nous tous que d'avoir à quitter nos sécurités, que d'être obligés de revenir à l'essentiel, à ce don de Dieu qu'est la Foi, que d'avoir à vivre la pauvreté des lendemains incertains.

Nous avançons donc au sacerdoce à la Mission de France, parce que dès l'origine elle a été suscitée pour l'annonce de l'Evangile du Christ et que par son souci de confrontation, elle s'efforce de vivre la catholicité de la foi.

Georges Jousse

Ce 28 juin 1969, avec d'autres prêtres, j'ai engagé mon existence dans la Mission. J'ai mûri cette décision durant des années, elle veut être une réponse à un appel du Seigneur. Elle devra être renouvelée chaque jour.

Depuis mon enfance, j'ai accueilli la foi de mes parents et amis ; peu à peu je l'ai faite mienne en Eglise. Parce que d'autres avant moi l'ont reconnu et entendu, je crois aujourd'hui que le Christ vit et appelle. Je crois après Paul et Augustin, Jean de la Croix et Thérèse de Lisieux. L'Eglise est avant tout pour moi, cette longue file de croyants qui témoignent et communiquent leur foi et leur espérance au cœur même de l'histoire humaine. En elle crépite une attente que je partage, et je veux pour ma part l'inscrire dans notre monde moderne.

Le service sacerdotal n'est pas étranger au quotidien. La révélation du Christ s'opère au cœur des fatigues et des joies. Par un ministère vécu collégalement, et en voulant faire siennes les questions vitales des hommes, la Mission de France cherche à répondre aux appels du Seigneur. Elle veut vivre la foi en communauté, sans l'enfermer dans une idéologie ; la vie l'oblige à se remettre en cause : je veux y voir la chance d'un renouveau.

Même dans une Eglise contestée où les murs tombent parfois, je persiste à croire que l'Esprit agit. Comme l'histoire du peuple hébreux, notre existence a un sens. Mais les Hébreux n'ont pas immédiatement compris la richesse du séjour au désert. Les Hébreux ! et nous ?...

Dieu est fidèle, son amour est actif dans notre incertitude. Jésus Christ est vivant, et nous avons reçu mission de le dire et de le reconnaître. Nous ne sommes pas seuls, mais son Esprit nous habite et appelle chaque homme à le rencontrer.

Quoiqu'il en soit du bouleversement de nos projets, la « vie » nous stimule et la grâce nous donnera de ne jamais désespérer des « chemins qui plaisent au Seigneur ».

René Coulaud

La Mission de France, depuis que je la connais, m'est apparue comme un organisme voulu par l'Eglise, où l'on peut vivre la mission avec intensité et suivant des orientations diverses et originales. C'était pour moi une espérance !

Lorsque la démission du Conseil est intervenue, je participais au travail missionnaire d'une équipe implantée dans un secteur massivement incroyant. Cette démission, qui pourtant mettait en lumière les difficultés que je connaissais pour les rencontrer moi-même sur le terrain, m'a fortement dérouter. J'ai cru voir s'écrouler l'espérance qui m'animait : celle qui m'avait fait entrer dans ce corps sacerdotal. J'ai même envisagé alors de retarder la date de mon ordination, afin de voir ce que deviendrait la Mission...

Puis je me suis rendu compte que la difficulté première résidait dans le manque d'ajustement de l'ensemble de l'Eglise à son travail missionnaire. La crise de la Mission de France s'inscrivait dans ce contexte. Elle-même devait donc revoir ce qui en elle facilitait l'exercice de la mission dans le monde d'aujourd'hui ou à l'inverse, ce qui lui faisait obstacle. Moi non plus, je ne pouvais échapper à cette remise en cause qui risquait bien d'être aussi une conversion à refaire. Il devenait nécessaire que je m'interroge sur ce qui, dans mon attitude d'Eglise, doit être révisé pour que soient servies les exigences de l'annonce de la foi.

Il m'apparaît même, aujourd'hui, qu'entrer dans cet effort missionnaire peut entraîner, pour le corps de la Mission de France, l'acceptation de sa propre disparition, au bénéfice d'une recherche plus large. C'est à la nécessité impérieuse d'annoncer Jésus Christ aux autres hommes, avec l'ensemble des croyants, qu'il me faut être fidèle. Voilà pourquoi j'ai décidé d'être prêtre aujourd'hui.

Jacques Meunier

Après un long cheminement, mon avancée au sous-diaconat, il y a un an, a été pour moi un engagement définitif dans la voie du sacerdoce, d'un sacerdoce d'abord missionnaire. Pas un seul instant depuis, je n'ai remis en cause cette décision, prise paisiblement.

Et pourtant, cette année, au moment de faire le dernier pas, j'ai été pris d'une certaine panique et j'ai longuement hésité.

Pourquoi ?

Depuis dix ans, je suis engagé dans la vie et le travail de la Mission. Tout au long de ces années, j'ai perçu que les prêtres de la Mission découvraient et mettaient peu à peu en œuvre, une manière originale mais nécessaire de vivre le sacerdoce ministériel.

Si la responsabilité du prêtre, dans le service de l'Eglise parmi les hommes, est d'abord de l'ordre de la Foi, alors il est impensable que l'on puisse porter seul cette responsabilité.

Si la foi, dans sa découverte et son expression n'a pas fini de s'enrichir de la vie de toute race, de tout pays et de toute classe sociale, il faut nous donner les moyens d'accueillir la vie et l'expression de tous les hommes. Il y a là une urgence prioritaire de l'évangélisation.

La Mission de France est pour moi, comme pour beaucoup d'autres, la mise en œuvre au plan sacerdotal de cette responsabilité. Or elle se trouve aujourd'hui mise en cause : son intuition semble refusée et du coup, les raisons de s'y engager disparaissent.

Cependant, l'espérance de voir aboutir un jour cette intuition dans l'Eglise (peu importe alors la forme adoptée), est trop grande ; les prêtres de la Mission de France ne peuvent pas ne pas rester, dans leur engagement missionnaire, comme un appel, une provocation à dépasser les manières vraies, mais particulières de vivre et d'exprimer la Foi.

Comment personnellement exprimer cette attente, cet appel : tel était le motif de mon hésitation.

Qu'est-ce qui, en définitive, a emporté ma décision ?

Il y a eu le dépassement d'un tempérament porté à trop noircir les choses, à vivre dans l'angoisse : une sorte de retour au « bon sens ».

Il y a eu surtout mon passé, mon cheminement, tout ce qui motivait mon avancée au Sous-diaconat. Tout cela n'a fait que se renforcer au cours de cette année, dans une équipe sur le terrain : en particulier cette priorité à l'évangélisation du monde ouvrier, qu'avec d'autres, je désire mettre en œuvre. De plus en plus, je pense qu'il y va de l'évangélisation de l'humanité entière. Cette priorité se fonde en effet, avant tout, sur une exigence d'authenticité universelle du message évangélique, celui-ci met justement en cause tout ce qui peut ressembler de près ou de loin à la brimade de l'homme par l'homme. Priorité particulière qui déborde dès lors la vie et l'action dans le monde ouvrier. Et manifeste aussi une solidarité réelle, possible et efficace, avec tous les autres efforts missionnaires et spécialement ceux qui sont mis en œuvre dans les pays du « Tiers-Monde ».

Il y a eu aussi toute la réflexion menée avec mes camarades diacres. En définitive, plutôt que de s'engager dans des situations individuelles, dont l'ambiguïté réelle serait mal dépassée, notre avancée commune est sans doute plus significative de notre souci de rester des vivants au service de l'Eglise.

Il y a enfin la situation dans laquelle je me trouve à G. Sans entrer dans le détail de toute la recherche, je peux dire, quand même, qu'avec tous mes frères prêtres (diocésains, Prado, Mission de France) je suis engagé dans un processus d'invention, de renouvellement du visage de l'Eglise à G., avec ce seul souci : la Foi, que peut-elle être ? Comment a-t-elle à s'exprimer à G. ?

Cette tâche est assez enthousiasmante, assez riche pour que je m'y engage totalement, dans la plénitude de mes moyens. De plus, j'entrevois déjà dans la mise en œuvre d'un tel projet, la possibilité de rester porteur de ce qu'il y a de plus vivant dans la Mission de France.

Jacques Purpan

Le 28 juin, Monsieur GUFFLET a incardiné Jacques PURPAN à la Mission de France. C'était la reconnaissance officielle par l'Eglise de son engagement dans la Mission. Au moment de faire cette démarche Jacques a voulu en exprimer le sens.

Pourquoi cette demande d'avancée aux ordres, alors que vient de se produire la démission collective du Conseil de la Mission de France à laquelle me lie un compagnonnage de 4 années ? Cette demande intervient maintenant parce qu'elle est issue de ma propre histoire : je vais en reparler. Elle correspond à mon désir d'être prêtre et s'inscrit dans une volonté de vivre le ministère sacerdotal au sein de l'effort missionnaire de l'Eglise. Je dis cela grâce à des points de repère sur lesquels j'ai à m'exprimer. Ces repères, je les trouve dans la Mission de France : elle est, pour moi, non une fin en soi, mais un effort collectif actuel et toujours à vérifier de servir l'ensemble de l'Eglise dans la tâche de l'évangélisation.

J'avance

« dans la ligne de ma propre histoire »

Ma décision je l'ai envisagée depuis l'an dernier. J'ai désiré avancer aux ordres pour qu'aboutisse l'initiation au ministère entreprise voilà quelques années.

En 1964, à Marseille, j'ai demandé au supérieur du grand séminaire de débiter ma formation sacerdotale. J'avais 23 ans. Au bout d'un an de séminaire d'ainés, à Rencurel (Isère), la présence de la Mission de France dans une

paroisse proche de chez moi m'obligeait à tenir compte de la situation missionnaire particulière de Marseille, et bien plus largement de l'incroyance dans le monde qui se construit. Comment être prêtre pour les hommes éloignés de l'Eglise, pour lesquels les communautés chrétiennes habituelles n'ont point souci et point le langage, le clocher signalant le prêtre mais ne suffisant pas à le faire témoin. La question : « Comment annoncer Jésus-Christ dans le monde d'aujourd'hui ? » demeurait et interrogeait ma foi. J'avais un ami, jeune vicaire dans une paroisse de la banlieue marseillaise, en plein quartier ouvrier, de cités S.N.C.F., voisinant avec un sous-prolétariat important (émigrés de tous pays, bidonvilles, foyers de délinquance, etc...). Sa présence, me semblait-il, à partir de la paroisse, devait en appeler d'autres. Il fallait des prêtres engagés totalement au service de la mission, ayant la responsabilité de créer avec des chrétiens des communautés pour chercher, accueillir tous les bénéficiaires de l'Amour du Créateur, des prêtres acceptant la même démarche que celle du Christ se faisant homme parmi les hommes dans l'annonce du message, des prêtres mettant en commun le fond même de leur vie de foi.

En 1965, j'étais à Pontigny. La première étape fut axée sur l'effort soutenu d'exprimer notre foi, de l'explicitier, de découvrir l'enjeu de notre bap-

tême. La découverte de la fonction même de la Mission de France a commencé, notamment par le passage dans l'équipe de Moissac. Ensuite, une année complète de travail à Lyon, dans une usine, O.S. Avec un prêtre de l'équipe de Vénissieux et trois camarades, nous avons, tout au long d'une telle année, expérimenté et vécu le difficile et fructueux partage de vie des hommes et des femmes pour qui la foi au Christ n'entraîne pas dans la trame de la vie quotidienne. Comment alors discerner avec eux les appels de l'Esprit dans les conditionnements qui écrasent le monde des petits, des pauvres ? J'ai qualifié ce partage en le disant « difficile ». Pourquoi ? Dans un premier temps, les barrières culturelles renferment sur soi-même, font éloigner l'autre, ne permettent pas l'ouverture à un autre bien différent, ne facilitent pas le don à autrui, l'écoute fraternelle, la communion, sinon la compréhension. Il faut y briser le « personnage-propritaire », le riche de soi-même pour être attentif à ne chercher que l'Amour dans l'engagement de plus en plus grand au milieu de notre société ; de fait, le monde des pauvres interpelle quotidiennement notre propre existence, d'autant plus que nous n'étions pas originaires de ce monde des pauvres. Comment trouver une place vraie dans la lutte que mène ce monde des manœuvres, d'O.S., d'étrangers ? Il me revient à l'esprit cette phrase d'Isaïe : « c'est un peuple pillé et dépouillé » (Is. 42,22).

L'an dernier, grâce à des « vacances » interrompant nos stages d'études, j'ai entamé une vie professionnelle dans l'hôtellerie, où travaillent une équipe de prêtre et des chrétiens ; j'ai demandé à l'équipe des responsables du séminaire de continuer dans ce milieu professionnel et humain. Ce projet ayant été accepté, il fallait prendre le temps de m'y préparer correctement. Dans une première étape, il fallait acquérir une compétence polyvalente et ouverte à la réalité d'un tel milieu, soumis comme les autres à la mutation, fonction de l'avenir du tourisme, et de

la situation de mouvance affectant l'emploi dans ce domaine. La quasi totalité de mes camarades de travail avait travaillé plusieurs fois à l'étranger, changeant de pays au gré des places offertes. Les mois à venir me permettront de voir comment donner un contenu à une telle orientation. Je devrai rejoindre le projet global qu'un ensemble de prêtres essaye de mettre en œuvre. Actuellement, le choix de ce milieu correspond à un projet d'Eglise déjà en route puisqu'il existe une équipe « hôtelière ». Je suis heureux d'avoir pu m'adapter à un tel milieu et à un tel travail à partir de ce que je suis.

Voilà brièvement rappelé comment ces dernières années m'ont amené à poser la question d'un premier engagement vers le sacerdoce :

« Je fais réflexion sur mes voies,
et je reviens à ton témoignage »
Ps. 119,58.

Pourquoi me préparer au Sacerdoce Ministériel P

Une Bonne Nouvelle... Dans la relation aux hommes et aux femmes que j'ai pu connaître, notamment par le travail, une dimension paraît oubliée, masquée, écartée, sinon rejetée : celle de la présence de Dieu qui s'est fait homme, un homme découvrant dans sa vie qu'il était Fils de Dieu. Sa vie constitue son Message. Il nous convie à reconnaître une commune filiation. Ses apôtres l'ont aussi compris : « Nul n'a jamais vu Dieu, le Fils unique, qui est dans le sein du Père, lui l'a fait connaître » (Jn. 1,18).

L'Eglise est chargée de faire connaître cet événement et cette Vie à tous les hommes et à toutes les nations. Mais comment-le-vit-elle ? Opère-t-elle cette Métanoïa exigée par le Christ ? Cet événement est-il pour aujourd'hui ? Quel est ce « vieil homme » qu'il faut quitter ? L'homme pouvant user de sa liberté découvre-t-il dans sa

vie la présence de Celui qui l'appelle à L'Aimer ? Sait-il que cet Amour, il doit en vivre, le promouvoir dans ses relations aux autres et essayer de le vivre totalement, notamment dans la construction de notre société, en travaillant, en luttant, en accédant à toutes les dimensions de son être, pour lui en même temps que pour tous les autres ?

C'est dans un projet pour l'homme que doit pouvoir se lire le Dessen d'Amour de Dieu pour son peuple, le Message de Jésus-Christ proposé en Eglise. Je crois indispensable de participer selon mes possibilités à l'élaboration et à la mise en œuvre de ce projet pour l'homme, cherché et élaboré par des hommes de bonne volonté. L'enjeu de la foi continue d'interroger l'homme avec acuité, mais nous en avons perdu le langage, en écartant des hommes d'une manière ou d'une autre, alors que tous les hommes sont conviés au Royaume où tous « les amants de son nom demeurent » (Ps. 68).

Des Prêtres dans le peuple de Dieu

Mais qu'est-ce qui motive, dans le Peuple de Dieu, des prêtres ? Pourquoi le Christ a-t-il appelé des hommes avec Lui ? Quel est leur ministère ? Le Corps du Christ demande dans la communauté rassemblée ou à rassembler que la personne même du Christ soit collégalement signifiée. Cette relation au Christ que vit l'ensemble des chrétiens a besoin d'être rendue visible et signifiée par des ministres qui le représentent. Voilà ce que je crois. Le prêtre est alors cet homme, pas « mieux » que les autres, mais appelé à signifier ce service de la personne même du Christ, et chargé de construire, dans le presbytérat, la Communauté. Cette construction est vécue dans l'Eucharistie et vit de l'Eucharistie. Vouloir être prêtre, c'est se mettre en disponibilité pour cet unique service : c'est être rendu responsable par l'Eglise du rassemblement eucharistique, au nom même de la personne du Christ,

rassemblement parfait dans sa signification, restant toujours à vivre parce que l'homme est pécheur et parce qu'il y a une construction à faire. Je suis conscient et soucieux de l'imperfection de ma foi, dans une telle perspective.

Le prêtre me semblerait également responsable de la catholicité des différentes communautés professant ou cherchant à professer la foi au Ressuscité. C'est collectivement que se cherche le Christ, l'adhésion à son Message, la foi en l'Eucharistie. L'Esprit agit par la reconnaissance d'un tel Amour par l'ensemble des hommes. L'authentification et les impulsions discernées dans les diverses communautés doivent être prises en charge par l'ensemble de l'Eglise. Le Christ a, pour ce service, institué un collège d'apôtres et, si les douze ont disparu, leur « collègue » a trouvé une suite au long de l'histoire. Ainsi des communautés se créent, exprimant et vivant leur foi dans des lieux, des temps, des situations différents. Ce service est toujours à assurer, il est nécessaire que des hommes, frères parmi leurs frères, soient appelés à le signifier institutionnellement.

Je rappelais plus haut que j'étais lié par ma formation même au cheminement de la Mission de France. Je dois expliquer maintenant comment je me situe dans la crise actuellement soulevée par la démission du Conseil de la Mission de France. Je le ferai en rappelant quelques jalons qui me paraissent importants.

L'Evangélisation

Si j'ai pensé à la Mission de France pour y vivre le sacerdoce ministériel, c'est parce que les problèmes posés par la mission d'évangélisation y sont abordés de front. La mission d'évangélisation ne peut s'enfermer dans des limites territoriales. Elle comporte l'affrontement de l'incroyance dans un monde qui a quitté le régime

de chrétienté des siècles précédents. Elle met à vif la question même de la foi au Christ. Or l'Eglise a précisément mis en place un effort apostolique interdiocésain de vie missionnaire. « C'est pour le Nom qu'ils se sont mis en route... » (3 Jean 7). Ainsi suis-je partie prenante de cet effort dans la mesure où il s'avère efficace.

La Confrontation

Grâce à la formation reçue, j'ai pu participer à la vie d'équipes engagées dans la mission. De leur engagement même naît la nécessité d'une confrontation plus large. Le souci de l'évangélisation empêche de s'enfermer dans un groupe quelconque ; il faut dépasser les objectifs localement perçus, les situer dans un ensemble plus large. J'ai compris cela dans les équipes de stages, sur « le terrain ». Ces exigences se retrouvaient identiques, au plan d'un corps sacerdotal.

Il me vient à l'esprit cette parole du psalmiste : « *La Parole du Seigneur est sans alliage* ». Dans des situations humaines diverses, une seule responsabilité sacerdotale est en jeu. Toutes les recherches et engagements des personnes sont autant de contributions à cette responsabilité. Tout doit concourir à une seule œuvre, à savoir : l'annonce d'un Christ unique, le Christ s'adressant à tous les hommes. « *Je viens dans la vaillance du Seigneur pour rappeler la justice, la seule* » (Ps. 70, 16).

L'équipe

Il me semble important de vivre ce ministère dans une équipe, non enfermée sur elle-même, mais soucieuse de la place du laïc au plan de sa structure et de sa vie. L'équipe permet le partage du cheminement de chacun de ses mem-

bres et conditionne le progrès. Elle est le lieu d'une première et vitale confrontation de la vie de la foi. Chacun doit y donner la richesse de sa propre vie. Il faut y réfléchir le choix des priorités, les axes de sa vie, le sens des démarches. Cet apport mutuel, ce dialogue, avec les difficultés qu'ils comportent — soyons très lucides — me paraissent essentiels au projet ecclésial, pour signifier bien concrètement et bien humainement l'attente d'une fraternité à venir et à créer.

Il reste à découvrir de nouvelles formes de vie d'équipe. Ce sera pour moi un sujet d'attention.

Si l'on admet la mutation de la société, notamment dans sa population active et laborieuse, on pense au nouveau type de présence et de manière de vivre du prêtre. Son statut social doit être revu, nous en sommes convaincus. Ce sujet, abondamment débattu, m'apparaît difficile. En effet, l'enjeu véritable c'est de dégager le propre de la présence du prêtre et sa responsabilité dans l'évangélisation. Le langage est ici déficient et pourtant l'enjeu presse. La possibilité d'invention, une liberté d'action dans la confrontation et dans la recherche sont nécessaires en fonction d'un nouvel homme en train de vivre, de se construire. Le langage d'avant, la pastorale d'hier ne pallient que momentanément ce que nous ne faisons que pressentir. Je reconnais la facilité qu'il y a à dire : « Ce n'est pas ça... », « ça ne colle pas... » face à des manières anciennes de se situer comme prêtre. Il faut pourtant trouver « autre chose » dans la continuité même du service hiérarchique et dans la même foi au Christ mort et ressuscité.

Le « tracez-droit dans la steppe un chemin pour notre Dieu » d'Isaïe 40, exprime la sortie des sentiers battus et la priorité de son Annonce. Il ne permet pas de décrire clairement les solutions, mais exige une mise en route prophétique.

En me présentant au Prélat de la Mission de France, j'ai le sentiment de me présenter à l'en-

semble de l'Eglise de France et de me mettre au service de sa tâche missionnaire... La dimension interdiocésaine de la vie missionnaire exige une certaine disponibilité des prêtres pour une fonction. Cette fonction demeure. L'organisme d'Eglise qui en est porteur, et d'autres organismes qui concourent à la mission d'évangéliser doivent probablement se redéfinir. Tel est le sens de la crise actuelle. Mais tout cela est à inscrire dans le futur auquel je participe. Je déplore que l'exercice de cette fonction comporte des échecs, des retards, des difficultés ne permettant pas d'opérer une mutation en fonction de notre société dans laquelle s'est vécu Vatican II. Comment accomplir sereinement les transformations nécessaires ?

Je suis conscient que les problèmes actuels d'ordre structurel ne trouveront leur solution que

dans une recherche, dont il faut compter avec le temps. Je pense que nos problèmes ne sont pas internes à la Mission de France, qu'ils affectent toute la vie institutionnelle de l'Eglise. Toutefois la nature même du sacerdoce ministériel exige partout la même fidélité.

Voilà ce que je tenais à écrire en demandant mon incardination à la Mission de France. Je voulais signaler même maladroitement quelques points importants de ma démarche pouvant motiver mon entrée dans l'effort missionnaire, comme futur prêtre. Je tenais à faire connaître l'essentiel de mon « ambition » : foi en Jésus-Christ, à son Message, et désir de le servir comme prêtre dans son Eglise.

Devenir prêtre en partageant la vie des hommes

Jean-Pierre Ferré, Jean Garreau, Jean-Louis Godard

Jean-Pierre, Jean-Louis et Jean ont commencé, il y a quelques années, à cheminer vers le sacerdoce. Ils viennent de terminer leur « premier cycle », dans son nouveau style. La fermeture du séminaire de la Mission de France les concerne donc très directement. Ils expriment ici ce qu'ils ont vécu pendant cette première étape de leur préparation au sacerdoce et comment ils envisagent l'avenir.

Tous les trois, nous sommes singulièrement bousculés par la crise de la Mission de France et la fermeture du séminaire.

Cela nous force aujourd'hui à « changer de cap », alors que nous voyions tout naturellement la suite de notre formation à Fontenay, à la Mission de France avec laquelle nous avons découvert, pas à pas, au cours des années de préparation, quelle mission Jésus-Christ confiait à son Eglise auprès des hommes d'aujourd'hui.

Au moment où le besoin de dialogue et de confrontation se fait de plus en plus pressant et tout particulièrement dans la recherche qu'entreprend la Mission, nous voudrions apporter le témoignage de notre vie. Qui sommes-nous ? Qu'est-

ce qui nous a amenés jusqu'ici ? De quelles questions sommes-nous porteurs par rapport à la foi, au sacerdoce, à l'Eglise ?

Qui sommes-nous P

Jean-Louis

Ce qui m'a marqué depuis longtemps, c'est l'influence combinée de divers milieux de vie : le lycée, puis la faculté, la paroisse, les jeunes, les contacts avec les prêtres et les équipes de la Mission de France. Tous les gens que j'ai pu rencontrer, les responsabilités que j'ai été amené à prendre, la recherche de foi, d'équilibre humain dans diverses équipes de copains, tout cela m'a fait choisir, ou plutôt accepter la possibilité d'être prêtre. Liée au départ à une certaine générosité, au désir de se donner totalement aux autres, ma vocation, grâce aux questions, aux réalités du monde, a été amenée à se transformer, à se remettre en cause.

La vie étudiante :

- recherche d'équilibre pour une multitude d'étudiants ;
- vie en cité : suicides, avortements, sexualité ;
- ouverture aux questions politiques : que faire ?

La rencontre d'autres milieux :

Une certaine sensibilité à des valeurs vécues par d'autres gens que ceux de mon milieu :

- les paysans du Vicdessos où j'ai passé plusieurs étés ;
- les camarades d'un chantier du Service Civil International, à Rennes ;
- les techniciennes et femmes de ménage du labo où j'ai travaillé quatre mois l'an dernier ;
- les gens que j'ai rencontrés au cours du Service Militaire ;
- le petit personnel du restaurant de Blackpool où j'ai fait la plonge un été.

Des événements :

- la mort de ma sœur, de ma mère, de parents de plusieurs amis ;

- la rencontre de copains qui contestaient radicalement ma Foi, l'Eglise et toute la Société ;
- les événements de Mai 1968 ; l'obligation de s'affronter à diverses tendances politiques ou religieuses, de prendre position : ce qui implique le dépassement des idées généreuses et simplistes sur la Charité.

Jean-Pierre

Je suis méridional, d'une famille de petite bourgeoisie (mon père tient un commerce), d'éducation tout à fait classique tant sur le plan religieux que profane : lycée, bac sciences-expérimentales, faculté de sciences.

Dans mon cheminement vers le sacerdoce, je vois trois points importants :

- la présence permanente d'incroyants autour de moi (quartier, lycée, faculté), et dans ma famille ;
- la rencontre très tôt d'une équipe de la Mission de France (Toulouse) : j'ai pris des responsabilités dans la paroisse et surtout j'ai pu dialoguer avec les prêtres de l'équipe sur leur façon de vivre le sacerdoce, de vivre du Christ ;
- le partage de plus en plus réel de la vie des gens dans le quartier, et surtout la vie en faculté qui m'a amené à prendre des responsabilités sur le plan de la « cité » et à vivre en particulier le souci de la libération des hommes. C'est là que j'ai essayé de vivre ma foi et mon avancée vers le sacerdoce.

Jean

Je pense au sacerdoce très jeune, mû à la fois par des liens d'amitié avec les prêtres de ma paroisse, par des responsabilités ecclésiales vis à vis de copains du lycée et du quartier, et par une foi en Jésus-Christ héritée de mon milieu, mais réelle.

C'est à partir de mon éveil aux responsabilités syndicales à la faculté, où je fais une licence de sciences économiques, que ma foi est remise en cause par les questions des camarades incroyants : comment concilier le fait de croire au salut donné en Jésus-Christ et la lutte syndicale et politique qui doit ap-

porter une libération à l'humanité ? Je vis la crise de la JEC et la création de la JUC. C'est dans ce contexte de tension que je me sens poussé à approfondir l'appel au sacerdoce dans un sens missionnaire. Je fais alors partie avec Jean-Louis et Jean-Pierre d'une équipe qui poursuit la même recherche, en lien avec la Mission de France.

La licence terminée, je fais le service militaire où je me trouve dans une situation « sacerdotale » : vivant à la fois l'animation d'une communauté chrétienne et un échange profond avec des camarades incroyants. Enfin, de retour, je fais un stage dans l'équipe de Gennevilliers. Je me trouve au travail en usine au moment où éclatent les événements de Mai. Je participe aux luttes syndicales pendant et après les grèves comme délégué du personnel. Je quitte l'usine pour faire le stage d'étude du premier cycle, à Fontenay-sous-Bois.

Le stage d'étude

Nous n'avions pas la prétention, en trois mois, de faire l'ensemble du programme des premiers cycles classiques. Mais le petit nombre (cinq en début d'année) nous a permis d'approfondir certaines questions qui nous semblaient essentielles au point où nous en étions de notre cheminement :

- sur quoi est fondée la foi des Apôtres ?*
- quelle signification a pour nous aujourd'hui le mystère de la Mort et de la Résurrection de Jésus-Christ ?*
- la question de Dieu a-t-elle encore un sens aujourd'hui ? Sur quoi porte la critique marxiste, existentialiste et freudienne de la croyance en Dieu ?*

En Ecriture Sainte, nous avons étudié les cinq premiers livres de l'Ancien Testament et les Actes des Apôtres :

- comment la foi d'Israël trouve sa source, dans la libération du pays d'Egypte et dans la certitude que Dieu mène l'histoire de ce peuple ;*
- comment, pour les Apôtres, le Christ accomplit l'espérance religieuse d'Israël et élargit le salut à toute l'humanité.*

Depuis janvier, nous travaillons. Les questions posées par notre travail et les gens que nous y avons rencontrés rejoignent les préoccupations et les divers points abordés au premier trimestre, en nous obligeant à aller plus loin.

**La foi, l'Eglise, le sacerdoce,
ou bien la révolution, les copains, l'insécurité P**

Nous logeons en équipe, dans un appartement, à Vincennes, et notre activité professionnelle est en continuité avec les études universitaires que nous avons faites les uns et les autres. Jean-Louis, rédacteur scientifique d'une encyclopédie ; Jean-Pierre, collaborateur technique dans un laboratoire de recherche de zoologie ; Jean, stagiaire dans un service d'études économiques et commerciales. Le soir et les week-ends, nous partageons ensemble notre expérience de travail et notre réflexion : les questions posées à notre foi par les collègues, le sens du sacerdoce missionnaire lié à la nécessité de le vivre à partir de l'expérience concrète.

Voici quelques traits tirés de nos réflexions :

« Depuis que j'ai rencontré Jean et Guy, correcteurs dans ma boîte, je ne cesse de me poser des questions. Je suis dérouté, surpris par leur culture historique, politique, vivante, agissante, mêlée à une attention aux autres, une pédagogie, une délicatesse aussi. Je découvre des gens qui font constamment le lien entre ce qu'ils vivent et l'histoire, qui luttent autrement qu'en paroles contre l'impérialisme, le nationalisme, qui réfléchissent leur action et ne jugent pas les autres sur leurs idées, mais sur leurs actes. De quel côté suis-je ? Du côté des opprimés ou des oppresseurs ? La charité est-elle le masque qui dispense de regarder la situation en face et de bâtir des théories sur la violence, de censurer toute haine, par référence à un critère moral abstrait ? La charité est-elle ce qui permet de défendre la « liberté » (ma liberté de faire ce que je veux...) au nom de grands principes, ce qui évite de s'interroger sur l'absence de toute liberté pour l'immense majorité des hommes : ouvriers, noirs, vietnamiens, tchécoslovaques, peuples d'Amérique du Sud, tous les exploités de notre monde ?

...Je m'interroge aussi sur ma vocation. La question de Guy était : « je n'arrive pas à comprendre ce qui te motive dans ta recherche ; je te vois comme un bon militant matérialiste. Tu as peut-être des idées fausses mais ton comportement sonne mieux : tu sais choisir et être d'un côté ».

Je ne sais même pas si je suis arrivé à exprimer une réponse. Je sais ce que je ne veux pas être ; je sais que je ne crois pas à n'importe quel Dieu, mais à celui qui peut apporter libération, unité, communion entre les hommes, en se donnant lui-même, et non à la manière paternaliste du « patron » qui offre un cadeau. Il n'est pas un Dieu concurrent de l'homme.

Jean m'a parlé de la spiritualisation de la matière, de la libération des instincts créateurs des hommes, dans le travail, etc. La société marxiste

n'est pas, pour lui, le paradis et son avènement n'est pas non plus pour demain.

Je suis ébranlé à nouveau ; je suis obligé de « passer au feu ». Tous mes comportements, ma recherche du sens de ce que je fais, du sens que je peux donner à ma vie, du sens de ma volonté d'être prêtre, tout cela n'est pas évident : est-ce que je ne me satisfais pas de demi-réponses ? Ce que je dis en public avec un certain nombre de gens qui pensent un peu comme moi, avec d'autres comme Guy et Jean je n'ose pas l'affirmer ; sans doute parce que je voudrais leur dire la vérité, ce qui fait ma foi, et en débattre avec eux.

Vivre le sacerdoce, pour moi, c'est avant tout vivre une question, au milieu de mes collègues : la question de la foi. La foi chrétienne n'est pas la connaissance toute faite du sens de la vie, ni une loi morale qui permettrait de mieux réussir son existence, ni une lumière spéciale sur ce qui se passe après la mort. Dire « j'ai la foi », c'est avant tout miser sur Jésus-Christ. Je crois que Jésus-Christ apporte une espérance à toute notre vie. Cette espérance, est-ce que je la connais véritablement ? Elle est à chercher... Je crois que la vie a un sens, ce sens est en Jésus-Christ, mais il est à discerner. Je veux vivre cette question avec d'autres, chrétiens et incroyants.

Je n'ai rien à apprendre aux hommes, je dois chercher avec eux. Je crois que le sens de toute chose est en Jésus-Christ. J'ai à témoigner de cette foi et à en découvrir le sens avec les hommes, dans une bagarre au coude à coude avec eux.

Vivre le sacerdoce, c'est témoigner de l'initiative du Père dans tout ce qui fait notre vie, c'est témoigner de son amour. Mais qu'est-ce que cela veut dire dans un contexte où il faut lutter parce que les véritables problèmes ne sont pas dans les rapports d'amitié entre les personnes mais dans les rapports sociaux, dans les antagonismes qui trouvent leur appui dans les structures économiques, politiques et sociales. Comment vivre cette lutte à fond en étant le témoin de la fraternité des hommes dans l'amour d'un même Père ?

...Oui, je ne sais pas encore où me mènera la démarche entreprise. Je sais simplement que je ne peux la vivre uniquement dans des mots, ni dans des actes qui seraient un démenti de ce que j'affirme.

Ce qui révolte le plus ceux que je rencontre et à qui je dis que je veux être prêtre c'est que cela comporte l'entrée dans l'Eglise hiérarchique, dans l'institution-Eglise avec tout son poids, toute sa cohésion : obéissance, dogmatisme, rigidité doctrinale. « Ton Eglise se chargera bien de te faire rentrer dans le rang si tu dévies ». Ce n'est pas une faible objection. Où est la liberté des enfants de Dieu, où est l'invention, le dynamisme inventif de l'Esprit ? Je sais, en y entrant, que je ne vais pas dépasser toutes les contradictions, mais, au delà de l'institution, je reconnais que l'Eglise est beaucoup plus. Elle détient du Christ la mission d'annoncer le salut et de ce fait c'est par elle que je reçois l'authentification de la mienne. Je suis prêt à me battre pour lever les compromissions de l'Eglise

avec les riches et les puissants, et cela non pas au nom d'un idéal révolutionnaire, mais au nom de l'authenticité de la mission que lui a confiée le Christ.

Evidemment, il serait plus facile de tout envoyer promener, mais je ne le peux pas. Ma foi me dit que Dieu sauve, qu'il aime, qu'il donne, qu'il est « tout autre ». Bien sûr, je l'éliminerais de ma vie si, en tout cela, je ne voyais qu'illusion, tromperie, pression sociale. Mais bien du terrain a été remué, déblayé, et la question de Dieu se pose toujours.

Je veux combattre finalement pour que transparaisse en l'Eglise qu'elle est animée par l'Esprit. Aimer l'Eglise c'est vouloir qu'elle se purifie, se transforme, qu'elle reflète davantage non une puissance d'argent et d'aliénation, mais une puissance irrésistible de salut.

Ce qui aujourd'hui me fait miser tout, ma vie, mon temps, mes facultés sur Jésus-Christ, c'est que je crois que le Christ est vraiment le Seigneur, le salut des hommes, vivant et agissant aujourd'hui.

Dire que le Christ est Seigneur et salut pour les hommes, c'est affirmer pour une part que l'homme travaille depuis toujours à sa libération. Je crois que j'ai à lutter pour cette libération dans une société qui enferme l'homme, le limite et l'empêche, en fait, d'être homme. Mais je crois aussi qu'aucune philosophie, aucune idéologie, aucun système économique et social ne pourront totalement libérer l'homme. Au delà d'une vie juste, je crois que l'homme est appelé à être fils de Dieu. La libération de l'homme va jusque là. Et cette libération, c'est Jésus-Christ qui seul peut la réaliser. C'est parce que je crois cela aujourd'hui que je veux être prêtre ».

Vivre le sacerdoce missionnaire, n'est-ce pas essayer de vivre avec d'autres, au milieu des hommes, à partir de la vie quotidienne, ces questions posées à notre foi et les exigences qui s'en dégagent ?

Pourquoi la Mission de France ?

Avant même de savoir ce qu'elle est, nous sommes intéressés par ce qu'elle vit : un sacerdoce missionnaire, c'est-à-dire un partage réel de la vie des hommes, de leurs préoccupations, de leurs luttes. Il s'agit de les rejoindre dans ce qui fait le fonds et les raisons de leur vie, et là, en Eglise, d'essayer de vivre la foi au Christ ressuscité, et d'en témoigner.

Mais de ce sacerdoce qui ne nous appartient pas, nous avons à rendre compte à l'Eglise entière. Nous avons à le vivre en dialogue, en confrontation avec ceux qui le vivent

ailleurs et autrement. Rechercher ce que veut dire être chrétien et prêtre aujourd'hui, nous ne pouvons le faire seuls.

Pour cela, nous avons besoin d'un certain nombre de moyens, et il nous semblait que ces moyens existaient à la Mission de France, autant au niveau de la formation que dans la façon dont les prêtres vivent le sacerdoce. La formation ne doit pas être seulement une accumulation de connaissances, mais avant tout une recherche avec d'autres (séminaristes et prêtres), ce qui ne peut se faire en étant coupé de la vie. Si une formation théologique nous semble indispensable, il est aussi important que nous soyons dans une situation normale, celle où se trouvent tous les hommes, et en lien effectif avec des prêtres vivant déjà un sacerdoce missionnaire,

En ce qui concerne la façon de vivre le sacerdoce, la confrontation nécessite d'une part une véritable vie d'équipe, et d'autre part une structure permettant la recherche en commun. Enfin la façon dont la Mission de France cherche à partager la vie des hommes, engagée avec eux, nous paraît essentielle.

Actuellement, si nous acceptons de poursuivre notre formation au séminaire universitaire de Lyon, si nous faisons le pari que, dans un avenir relativement proche, de nouvelles possibilités de se préparer à vivre un sacerdoce missionnaire seront ouvertes par la Mission de France ou autre chose dans l'Eglise, c'est uniquement en nous appuyant sur notre foi confrontée aux réalités du monde : l'aboutissement n'est pas prévisible, mais il est l'enjeu même de notre foi.

Assemblée générale

Invitation officielle des prêtres de la Mission de France et des équipes diocésaines engagées avec eux dans l'Association

Chers Amis,

Avec le Comité épiscopal, je vous invite à participer à l'Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu les 24, 25 et 26 octobre 1969, à Fontenay-sous-Bois.

Nous savons quelle importance représente cette Assemblée générale tant pour l'avenir de la Mission de France que pour notre participation à la recherche missionnaire de l'Eglise.

Un peu partout en France et dans le Tiers-Monde, prêtres et laïcs s'interrogent. Des sensibilités différentes se manifestent et quelquefois s'opposent. Les Evêques centrent leurs recherches sur des exigences nouvelles dont le Concile a ouvert la voie. Nous sommes affrontés ensemble à des problèmes neufs et difficiles. Les hommes de notre temps sont partout atteints jusque dans leur conscience par les bouleversements de la société ; la Foi ne paraît plus une lumière ; l'Eglise ne semble plus une espérance pour beaucoup et le ministère sacerdotal accroche mal sur la vie réelle des hommes... A travers toutes ces questions, nous prenons conscience des mêmes enjeux missionnaires fondamentaux pour l'Eglise d'aujourd'hui.

Pour répondre à cet appel missionnaire, des mises en œuvre, des actes vous ont paru de plus en plus nécessaires pour que l'Eglise ouvre des voies nouvelles par fidélité à sa Mission parmi les hommes d'aujourd'hui. Pour répondre à cet appel missionnaire, vous avez perçu l'urgence de l'engagement du prêtre lui-même par un réel partage de vie avec les hommes sous des modalités très diverses et en particulier par le travail. Vous donnez, de fait, une priorité à l'évangélisation du monde ouvrier. Vous avez découvert, à partir de l'expérience vécue, une vie d'équipe comme lieu de co-responsabilité

sacerdotale, de partage de la Foi en Jésus-Christ et de confrontations missionnaires. Vous éprouvez le besoin de rencontrer d'autres prêtres ayant des enracinements dans divers milieux et diverses cultures. Vous désirez partager avec d'autres — au delà de votre propre équipe — le fruit de vos expériences avec les interrogations nouvelles qu'elles suscitent en cours de route. Vous entendez également mener cette recherche en collaboration étroite avec les laïcs, pour réaliser un témoignage d'Eglise. Combien de tâtonnements, de recommencements, d'échecs, mais aussi d'espoirs rencontrés sur ces chemins nouveaux !

Cette Assemblée générale doit nous permettre d'inaugurer une **étape nouvelle** dans la vie de la Mission de France et de prendre conscience des exigences qu'elle suppose.

Vous connaissez les motivations profondes qui nous poussent vers cette étape nouvelle. Cette réflexion a été l'objet de vos débats en groupes d'équipes et en rencontres régionales. Un accord réel, quelquefois lent et difficile, s'est progressivement dégagé entre vous sur « l'essentiel » de ce que vous aviez à vivre comme fidélité missionnaire.

Vous avez réfléchi, dans vos diverses rencontres, aux causes de la situation actuelle. Ces causes concernent la place de la Mission de France dans l'Eglise. Mais elles tiennent aussi à la profonde évolution du monde et de l'Eglise. Elles nous invitent à une **ouverture plus large** et à un **partage plus effectif** de nos expériences entre nous et avec d'autres. La recherche missionnaire vécue à laquelle nous sommes consacrés en France et dans le Tiers-Monde ne peut aboutir que si elle s'élargit et si des mises en commun se multiplient. Des prêtres autour de nous sont engagés dans le même effort missionnaire avec des laïcs. Ils tentent aussi de répondre aux exigences essentielles de la mission, telles que l'insertion du prêtre dans le monde, la vie d'équipe, la confrontation, l'invention d'un langage nouveau de la foi...

Cette Assemblée générale nous convie à nous engager ensemble (Comité épiscopal, équipes des diocèses et de la Mission de France participant à l'Association, autres équipes sacerdotales, autres prêtres diocésains ou religieux) **dans une même recherche** à partir de notre connaissance de l'homme d'aujourd'hui et de l'appel qu'il adresse à notre Foi et à notre sacerdoce.

Nous aurons à exprimer la saisie concrète des hommes dont nous partageons la vie. Nous tenterons de dégager et d'approfondir les **exigences nouvelles** que ce partage entraîne dans notre manière de vivre la Foi, le sacerdoce et l'appartenance à l'Eglise.

La diversité de nos engagements et de nos ministères est une réalité dans l'Eglise d'aujourd'hui. Nous devons l'assumer ensemble et la développer en réponse à des appels nouveaux. C'est sur cette

base que nous chercherons à promouvoir une expérience et une structure de vie sacerdotale collective et à inventorier les modes possibles de réalisation. L'Assemblée d'octobre doit nous permettre de réaliser le chemin parcouru et de baliser celui de demain.

Ce chemin, nous le faisons habituellement avec des laïcs qui partagent sur le terrain la même responsabilité missionnaire. Cependant, malgré le désir de tous, il nous est apparu en fait et dans les délais requis très difficile d'assurer leur participation d'une manière valable et significative. Une recherche à ce sujet devra être entreprise sans tarder par le Conseil presbytéral.

Cette Assemblée générale s'inscrit en continuité profonde avec le travail des Assemblées précédentes, notamment sur l'engagement du prêtre parmi les hommes, sur la recherche d'Association entre des diocèses et avec la Mission de France, sur la confrontation et la recherche commune, sur la raison d'être de la Mission de France et la révision des implantations.

*Je vous invite instamment à entrer dès à présent dans la démarche de l'Assemblée générale et à **vous interroger sur l'essentiel** de ce que vous vivez. La qualité de cette Assemblée dépendra pour une bonne part de la manière dont chacun d'entre vous et chaque équipe se remettra en face de sa responsabilité missionnaire relative aux hommes d'aujourd'hui.*

J'invite particulièrement les équipes du Tiers-Monde — dont je sais les difficultés de déplacement — à étudier leur mode de participation à ce travail.

Nous savons tous que leurs engagements tiennent une place essentielle dans notre recherche. Nous devons nous retrouver dans une volonté commune d'apporter, pour notre part, une réponse d'Eglise à ces appels missionnaires en précisant le service propre que nous devons rendre dans la ligne de notre réalité interdiocésaine et notre lien à l'épiscopat.

Je compte sur vous. Je sais que vous percevez l'importance de cette étape nouvelle dans laquelle nous nous engageons.

Vous pouvez compter sur mon engagement personnel et sur celui de tout le Comité épiscopal. Cette recherche est la nôtre à tous.

Je vous redis toute mon amitié.

Limoges, le 30 juin 1969.

Henri Gufflet

Prélat de la Mission de France.

**Norbert Guillot,
Secrétaire général**

Lettre de Monseigneur GUFFLET, à tous les prêtres de la Mission de France et à ceux des autres équipes engagées dans l'Association, au sujet de la nomination du Secrétaire général de la Mission de France.

Chers Amis,

Le document que vous avez reçu sur le fonctionnement de la Mission de France pendant la nouvelle étape prévoit la nomination d'un Secrétaire général jusqu'à la fin de 1970.

Après avoir consulté le Comité épiscopal, je viens de nommer Norbert GUILLOT Secrétaire général de la Mission de France.

Il prendra ses fonctions le 15 juillet prochain, au moment du départ des membres du Conseil et des Régionaux. D'ici là, il travaillera avec eux pour se mettre au courant et assumer ses nouvelles responsabilités dans de bonnes conditions. Le report de la date de l'Assemblée générale lui facilitera la tâche.

Norbert a longtemps hésité avant d'accepter cette responsabilité. Il le fait par devoir et par solidarité avec tous. Nous travaillerons constamment ensemble et avec le Comité épiscopal pour l'accomplissement de cette nouvelle étape de la vie de la Mission.

Il est prévu que Norbert aura un adjoint, ce dernier sera désigné prochainement. Tous deux formeront une petite équipe centrale avec le Secrétaire du Conseil presbytéral.

En même temps, je veux exprimer aux membres du Conseil et aux Régionaux, qui ont accepté de rester à leur poste jusqu'au 15 juillet, ma profonde estime pour le travail qu'ils ont accompli dans des conditions difficiles. Ils avaient vu depuis longtemps les difficultés de la Mission. Ils y ont fait face avec courage. Ils ont voulu par leur démission manifester des causes qu'ils ne pouvaient surmonter.

Je remercie spécialement André LAFORGE et Emmanuel DES-CHAMPS dont j'ai apprécié la complémentarité à la direction de la Mission. Ils ont plus directement partagé la responsabilité de votre évêque. Ils l'ont fait avec une réelle compétence et une totale loyauté. Je leur garde, à l'un et à l'autre, toute ma confiance et mon amitié.

Nous ne devons pas oublier que c'est ce Conseil qui a aidé bien des équipes à accroître leurs engagements missionnaires, qui a développé et organisé des confrontations très diverses, telles que la recherche commune, et qui a ouvert les voies de l'Association entre diocèses et avec la Mission de France. Il a par ailleurs engagé la révision des implantations sans pouvoir aboutir en raison des circonstances.

Avec Norbert Guillot, l'équipe centrale et le Conseil presbytéral, nous poursuivrons ce travail. C'est tout cela en effet qu'il s'agit en-

semble de sauvegarder et de développer dans une nouvelle étape de la vie de la Mission. Nous connaissons des difficultés importantes. Elles appellent une recherche et une solidarité de notre part à tous.

Je vous assure de mon union fidèle dans la Mission du Christ.

Limoges, le 26 juin 1969.

Henri Gufflet

Prélat de la Mission de France.

Emile Marcus

La Compagnie de Saint-Sulpice a nommé Emile MARCUS supérieur du séminaire d'Issy-les-Moulineaux.

Emile MARCUS faisait partie de l'équipe des responsables du séminaire de la Mission de France depuis 1961 : d'abord comme professeur, puis comme supérieur, en avril 1966. Malgré les incertitudes qu'il connaissait mieux que d'autres, il a assumé jusqu'au bout la responsabilité de ce séminaire. Il l'a fait en étant conscient de l'importance dans l'Eglise d'un séminaire cherchant à donner une formation directement missionnaire en se référant aux expériences concrètes de prêtres engagés en divers milieux. C'est le sens de l'article qu'il signe dans ce même numéro de la LETTRE AUX COMMUNAUTES : « pour une formation spécialisée des prêtres missionnaires ».

Le Comité épiscopal et les prêtres de la Mission de France, regrettant profondément le départ d'Emile MARCUS, tiennent à lui exprimer leur reconnaissance pour tout ce qu'il a fait, tant à Pontigny qu'à Fontenay, et l'assurent de leur fidèle amitié.

Implantations

La Mission de France est amenée à quitter, cette année, quatre secteurs que, pour la plupart, elle avait en charge depuis de très longues années. Ce sont ceux :

de PUTEAUX, au diocèse de Nanterre,
de GIVORS, au diocèse de Lyon,
de CHASSENEUIL, au diocèse d'Angoulême,
et de PREMERY, au diocèse de Nevers.

Quatre équipes de prêtres-ouvriers sont constituées :

- à Rungis, en fonction du monde des Routiers ;
- deux au diocèse de Nanterre : à Boulogne et à Billancourt ;
- à Toulouse.

Nominations

MONSIEUR GUFFLET, PRELAT DE LA MISSION DE FRANCE, A NOMME :

à l'équipe centrale : Bernard MORELLET, l'un des deux adjoints du Secrétaire général ;

à l'Année sacerdotale : Marcel MASSARD, Bernard TURQUET et, avec l'accord de leur Evêque, André BRESSOLLETTE, du diocèse de Poitiers et Pierre DEROUET, du diocèse de Laval, l'un et l'autre à mi-temps ;

à l'équipe du Secrétariat Tiers-Monde : Jean-Marie DUCHENE, Patrick DUPONT.

à l'équipe de Rungis : Roger ELISSEIX, responsable, Emmanuel DESCHAMPS, Jean JANSEN, Bernard PERRIN et Gilbert RUFFENACH.

AVEC L'AGREMENT DE L'ORDINAIRE DU LIEU, SONT NOMMES DANS LES DIOCESES SUIVANTS :

- BAYEUX** : à Mondeville, Etienne CAMBIS.
CRETEIL : à Vitry, Paul COLLET et Maurice VILLON.
DIGNE : à Cadarache, Roland PETIT et Pierre VERNAZOBRES.
EVREUX : à Nétreville, Marcel GINGREAU ;
à St-André de l'Eure, Pierre MULTRIER.
LYON : à l'équipe de prêtres-ouvriers, Roger DACHICOURT ;
à Vénissieux, André LAFORGE, responsable,
et Paul DELADOEUILLE.
MARSEILLE : à Saint-Louis, Xavier CAMPAGNE, responsable, et Christian BERGER ;
en équipe de prêtres-ouvriers, Roger PHILIPPE, Philippe de FONTANGES et Honoré SARDA.
MONTAUBAN : à Moissac, Jacques FIGAROL, responsable.
MOULINS : à Montluçon, Robert DUBET, responsable ;
à l'équipe de prêtres-ouvriers, Francis VICO.
NANTERRE : à Gennevilliers, Pierre LÉBOULANGER et Jaques MEUNIER ;
à Boulogne, équipe de prêtres-ouvriers, André WEERS, Claude LORTON et Bernard BLANCHY ;
à Billancourt, équipe de prêtres-ouvriers, Jean-Jacques BOUREAU, responsable, Bernard AUDRAS, Michel BUSSIÈRE et Olivier DOAT.
ORLEANS : à Montargis, équipe de prêtres-ouvriers, Louis MORTEAU, responsable.
PARIS : à l'équipe hospitalière, Jean-Louis CHARDOT.
REIMS : à Reims, Jean REMOND, responsable, et Serge DENNECHERE.
ROUEN : à Gravelle, Jean-Marie HUFSCMITT et Claude SIMON.
SENS : à Migennes, Jean LACROIX.
SOISSONS : à Tergnier, Marcel MARCHAL.
TOULOUSE : à Toulouse, en équipe de prêtres-ouvriers Bernard BLONDE, René CACLIN et Bernard LACOMBE.
TOURS : à Savigné, Louis PEIGNON.
TROYES : à Bouilly, Rémi CRESPIN.

Ordinations

Carnet de la Mission

Sont rattachés :

à l'équipe de Gennevilliers, Michel COUTAUX
à l'équipe des prêtres-ouvriers du Havre, Jean CORNU
à celle de Boulogne-Billancourt, Pierre GERY
à l'équipe de Bugeat, Joseph BOUCHER

A Lyon, Raphaël TIBERGHIEU travaillera à la Chronique Sociale et sera rattaché à l'équipe diocésaine de la paroisse Saint Bernard.

Le 26 avril, à Vénissieux (Rhône),

Monseigneur MATAGRIN a ordonné prêtre René COULAUD.

Le 28 juin, à Fontenay-sous-Bois,

Monseigneur GUFFLET :

- a incardiné Jacques PURPAN
- a ordonné prêtres Marcel BELORGEY
Olivier DOAT
Charly GENOUD
Georges JOUSSE
Jacques MEUNIER
Jean-Marie PLOUX
Daniel RICADAT.

Le 6 juillet, à Landemont (Maine-et-Loire),

Monseigneur QUELEN a ordonné prêtre

Joseph CHERBONNIER.

Le père de Jean CHOUIN, celui de Jacques MEUNIER et celui de Michel COUTHIER, la mère de Jean DEBRUYNE et celle de Dominique LANQUETOT sont décédés.

Que leurs familles et leurs amis trouvent ici le témoignage de notre amitié et de notre prière.

Ouvrages reçus

- | | |
|--|--|
| Foi et Compréhension | <i>Rudolf BULIMANN</i>
Paris, Seuil, 1969, 412 p. |
| IDOC international | 15 Mai 1969, N° 2
Paris, Seuil, 1969, 96 p. |
| Politique et prophétisme
mai 1968 | <i>Recherches et débats</i> , n° 63
Paris, D.D.B., 1969, 180 p. |
| Heureux de croire | <i>Bernard BRO</i>
Paris, Cerf, 1968, 128 p. |
| Pour comprendre l'enfance de Jésus | <i>C. HUCHET</i>
Paris, Cerf, 1969, 48 p. |
| On demande des pécheurs | <i>Bernard BRO</i>
Paris, Cerf, 1969, 176 p. |
| Le nouveau christianisme | <i>H. de SAINT SIMON</i>
Paris, Seuil, 1969, 192 p. |
| Les préfaces de la Liturgie (II) | <i>Mgr Louis SOUBIGOU</i>
Paris, Lethielleux, 1969, 286 p. |
| Ils verront son visage | <i>Jean LADAME</i>
Paris, Lethielleux, 1968, 104 p. |
| Le temps du désir | <i>Denis VASSE</i>
Paris, Seuil, 1969, 170 p. |
| Prêtres et peuple sacerdotal | <i>Jean COLSON</i>
Paris, Beauchesne, 1969, 160 p. |
| Promotion de la foi | <i>Paul TOINET</i>
Paris, Beauchesne, 1969, 202 p. |
| La foi — dialogue sur l'essentiel | <i>Paul TOINET et Francis JEANSON</i>
Paris, Beauchesne, 1969, 120 p. |
| La foi de toujours et
l'homme d'aujourd'hui | <i>Cardinal DANIELOU</i>
Paris, Beauchesne, 1969, 146 p. |
| Où est le mal ? | <i>Jean-Claude BARREAU</i>
Paris, Seuil, 1969, 112 p. |
| Evangile et révolution sociale | <i>Antonio FRAGOSO</i>
Paris, Cerf, 1969, 172 p. |
| Eglise et société en mutation | <i>F. HOUTART et J. REMY</i>
Paris, Mame, 1969, 412 p. |
| La Foi d'un mal-croyant
ou mentalité scientifique et vie de foi | <i>Philippe ROQUEPLO</i>
Paris, Cerf, 1969, 352 p. |

Numéros disponibles

Nous consulter pour les numéros antérieurs à 1967.

1967 - n° 2 : Une embauche qui a changé ma vie — Non dans la chair, mais dans l'esprit (R. Salaün).

n° 3 : Demain, quelle paroisse ? (R. Crespin).

n° 5 : « Cheminement de la Mission de France » (J.-F. Six) — Connaître le monde ouvrier (M. David).

1968 - n° 8 : Trois prêtres font le point. — Le phénomène de la déchristianisation [1] (R. Salaün).

n° 9 : Les événements (mai 1968) — Le phénomène de la déchristianisation [2] (R. Salaün, J. Rémond).

n° 10 : Prêtres dans la vie ouvrière (M.B. et J. Deries) — Catéchisme, sacrements, évangélisation (J. Rémond).

n° 11 : L'Eglise chez nous. — Valeurs et foi chrétienne (P. Delacœuille).

n° 12 : Le Forum de Lyon (N. Guillot). — Rapport du Comité épiscopal de la Mission de France.

1969 - n° 13 : Le « religieux » et la foi — Une Eglise dans un peuple opprimé (Dom Frago).

n° 14 : Dans le Soissonnais — Crise de la ville ou crise de la société P (P. Macquart).

n° 15 : Crise de la Mission de France P (J. Vinatier). — L'Association et l'Année sacerdotale (R. Salaün).

Tirés à part : R. Crespin — L'originalité de la foi (5/1966) (2 F). — R. Salaün — Évangéliser, c'est faire quoi ? (1/1967) (2 F). — J. Dimnet — Presse, Radio, Cinéma, Télévision, Publicité (4/1967) (1 F 50). — M. Massard — Foi et religion (7/1968) (1 F 50).

ABONNEZ VOS AMIS

bulletin à découper et à envoyer à
Lettre aux communautés
Prélature
B.P. 38 - 94 Fontenay-sous-bois

NUMEROS SPECIMENS

Veillez servir gratuitement un n° spécimen à

M _____

M _____

de la part de M _____

signature :

BULLETIN D'ABONNEMENT

(conditions page suivante)

Je souscris un abonnement au nom de :
(écrire en lettres capitales)

M _____

adresse : _____

Ci-joint dans la même enveloppe un
mandat, chèque bancaire, chèque postal
de Fr. _____

à l'ordre de : Lettre aux Communautés
c.c.p. Paris 21.596.44

Maquette : J.-M. Bertholle